



PARC RÉGIONAL
FORÊT DRUMMOND

Plan directeur 2020-2030

Portrait, orientations et plan d'action



Janvier 2021

 MRC
de Drummond

 Raymond Chabot
Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

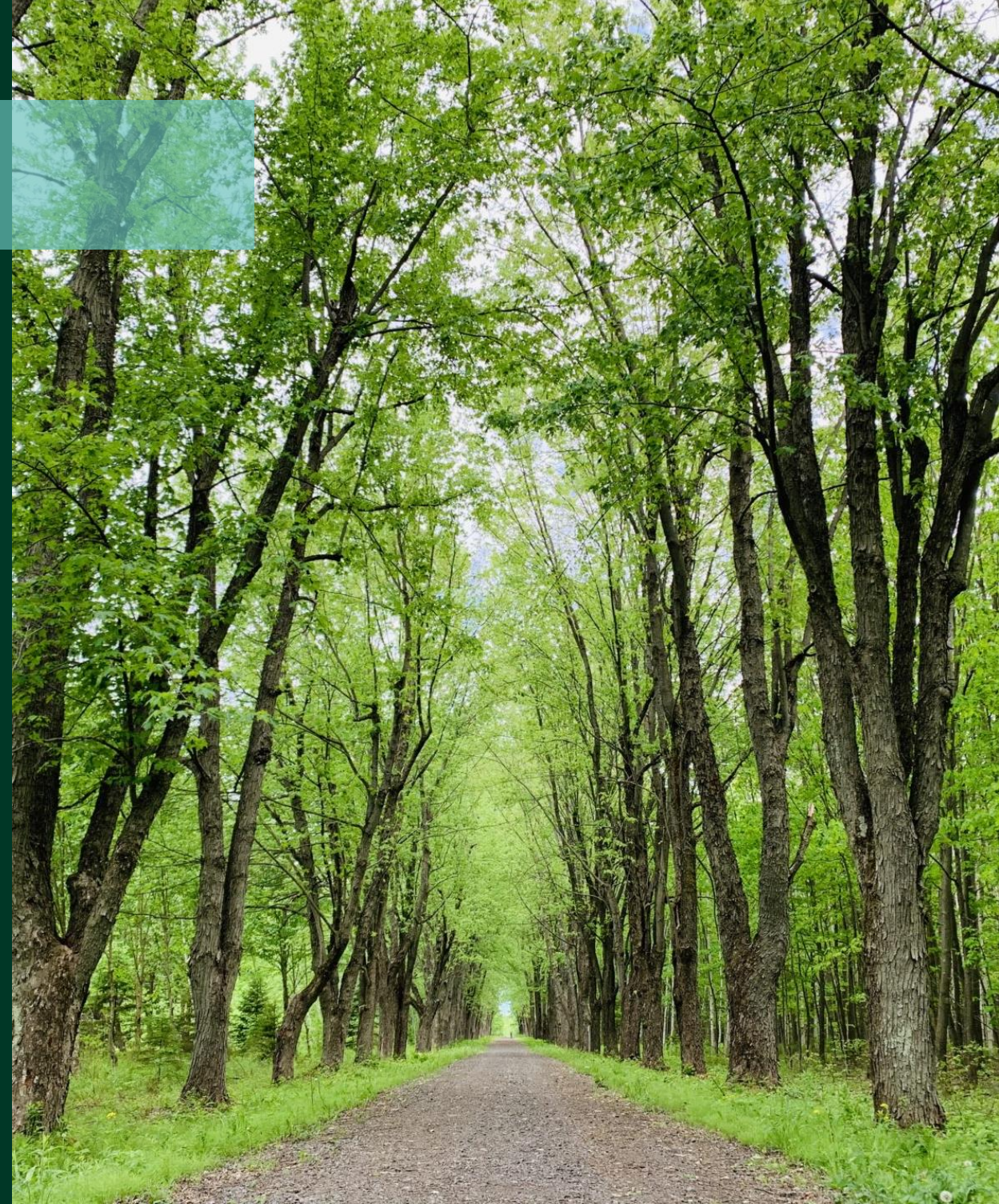
Table des matières

MISE EN CONTEXTE	2
ANALYSE DE LA SITUATION	5
Portrait du territoire	6
Gouvernance et acteurs en présence sur le territoire	12
Budget	19
CLIENTÈLES, DONNÉES COMPARABLES ET BONNES PRATIQUES.....	20
Fréquentation actuelle	21
Perception du parc régional auprès de la population	22
Marchés et clientèles cibles	30
Portrait des parcs régionaux, bonnes pratiques et données comparables	34
DIAGNOSTIC ET ENJEUX	41
ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT	44
Mission	45
Principes directeurs de développement	46
Objectif d'achalandage	47
Trois piliers de développement	48
Résultats des consultations publiques	50
CHANTIERS ET PLAN D'ACTION.....	53
Chantiers	54
Considérations de gestion et de mise en œuvre	57
Plan d'action	58
ANNEXES.....	67



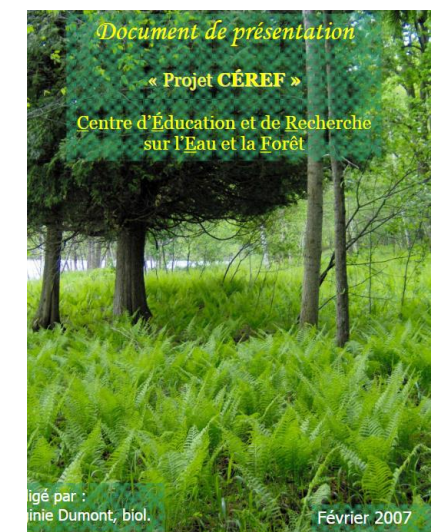
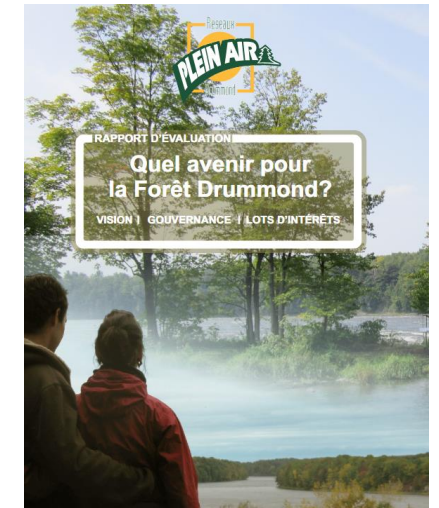
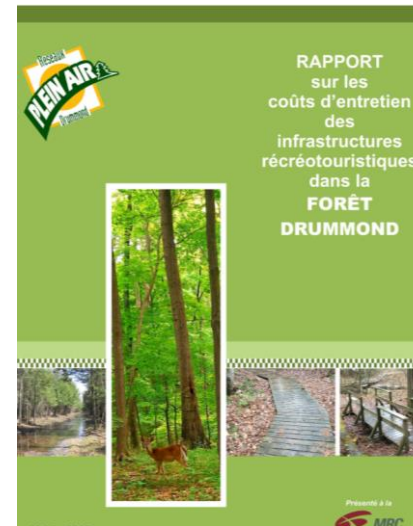
Mise en contexte

Un territoire analysé et convoité depuis longtemps
Un parc régional en pleine structuration



Un territoire analysé et convoité depuis longtemps

- Appartenant anciennement à Hydro-Québec et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le territoire de la Forêt Drummond **constitue un terrain de jeu hors pair pour les résidents de la MRC de Drummond** depuis des décennies;
- Plusieurs de ses terrains étaient convoités par les villes et la MRC depuis plusieurs années afin de protéger ce territoire pour les générations actuelles et futures;
- De **nombreuses études ont été réalisées afin de documenter les différents aspects du territoire**, et ce, en vue de la création d'un parc régional;
- En 2018, la MRC a fait l'acquisition de **19,8 km² de terrain appartenant à Hydro-Québec au cœur de la Forêt Drummond**, ce qui a ouvert la voie à la création du parc régional.



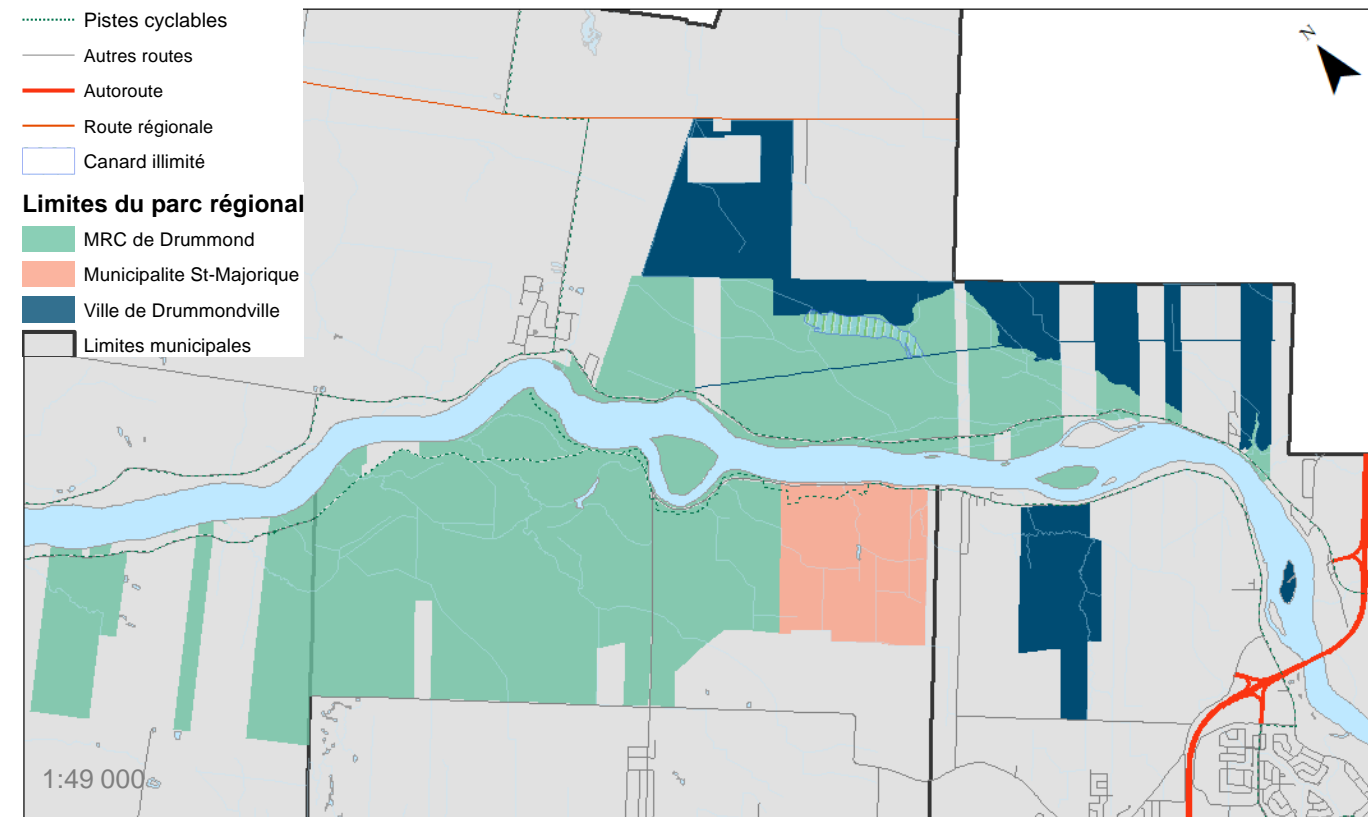
Source: MRC de Drummond

Un parc régional en pleine structuration

- En avril 2020, la MRC a adopté le **Règlement MRC-884 - règlement créant et désignant l'emplacement du Parc régional de la Forêt Drummond** (en vert).

5,4 M\$ payés par la MRC pour l'acquisition du terrain	119 lots achetés par la MRC auprès d'Hydro-Québec en 2018	3 municipalités Répartition territoriale (vert) : Saint-Majorique (56 %) Saint-Bonaventure (14 %) Drummondville (30 %)
---	--	--

- À ce territoire s'ajoutent des terres appartenant à la Ville de Drummondville (bleu) et à la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham (saumon) qui sont considérées dans la conception du plan directeur du parc, à la demande des municipalités concernées;
- La MRC est propriétaire et gestionnaire du territoire;
- La MRC a octroyé un mandat à l'équipe de RCGT spécialisée en tourisme, loisir et culture afin de réaliser le premier plan directeur du parc régional concernant les orientations de développement du territoire pour les prochaines années.



Analyse de la situation

Portrait du territoire
Gouvernance
Acteurs en présence sur le territoire du parc régional
Budget



Photo: Christian Noël

Portrait du territoire

19,8 km² désignés parc régional sous la propriété de la MRC (vert)

Marais sous bail auprès de Canards illimités du Canada (0,2 km²)

5,4 km² appartenant à la Ville de Drummondville (bleu)

Bon accès de l'est et de l'ouest depuis l'autoroute 20 (sorties 179 O. et 181 E.)

Lots sous bail : villégiateurs et Parc Aventure Drummond

Rang du Petit 3

Rang Sainte-Anne

Chemin du Golf O.

2,3 km² appartenant à la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham (saumon)

Sanctuaire de 16 km² – interdiction de chasse et de piégeage dont 10,8 km² au sein du parc

-  Pistes cyclables
-  Autres routes
-  Autoroute
-  Route régionale
-  Canard illimité
-  Sanctuaire
-  Limites municipales

Limites du parc régional

-  MRC de Drummond
-  Municipalité St-Majorique
-  Ville de Drummondville

1:49 000

Sources des données de la carte : ESRI, MRC de Drummond, Gouvernement du Québec

DIAGNOSTIC : rive est

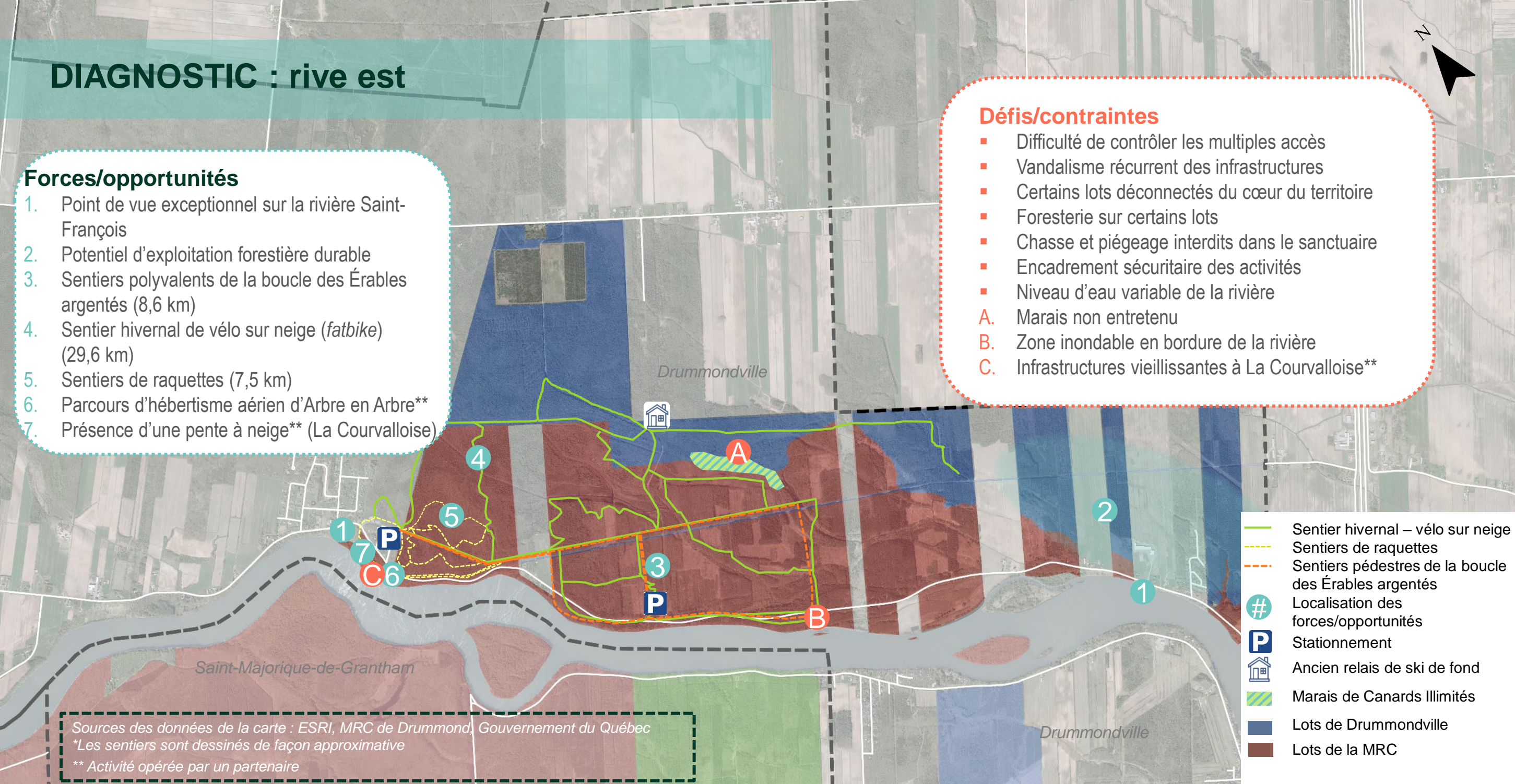


Forces/opportunités

1. Point de vue exceptionnel sur la rivière Saint-François
2. Potentiel d'exploitation forestière durable
3. Sentiers polyvalents de la boucle des Érables argentés (8,6 km)
4. Sentier hivernal de vélo sur neige (*fatbike*) (29,6 km)
5. Sentiers de raquettes (7,5 km)
6. Parcours d'hébertisme aérien d'Arbre en Arbre**
7. Présence d'une pente à neige** (La Courvalloise)

Défis/contraintes

- Difficulté de contrôler les multiples accès
- Vandalisme récurrent des infrastructures
- Certains lots déconnectés du cœur du territoire
- Foresterie sur certains lots
- Chasse et piégeage interdits dans le sanctuaire
- Encadrement sécuritaire des activités
- Niveau d'eau variable de la rivière
- A. Marais non entretenu
- B. Zone inondable en bordure de la rivière
- C. Infrastructures vieillissantes à La Courvalloise**



- Sentier hivernal – vélo sur neige
- - - Sentiers de raquettes
- - - Sentiers pédestres de la boucle des Érables argentés
- # Localisation des forces/opportunités
- P Stationnement
- 🏠 Ancien relais de ski de fond
- 🌿 Marais de Canards Illimités
- 🔵 Lots de Drummondville
- 🟤 Lots de la MRC

Sources des données de la carte : ESRI, MRC de Drummond, Gouvernement du Québec

*Les sentiers sont dessinés de façon approximative

** Activité opérée par un partenaire

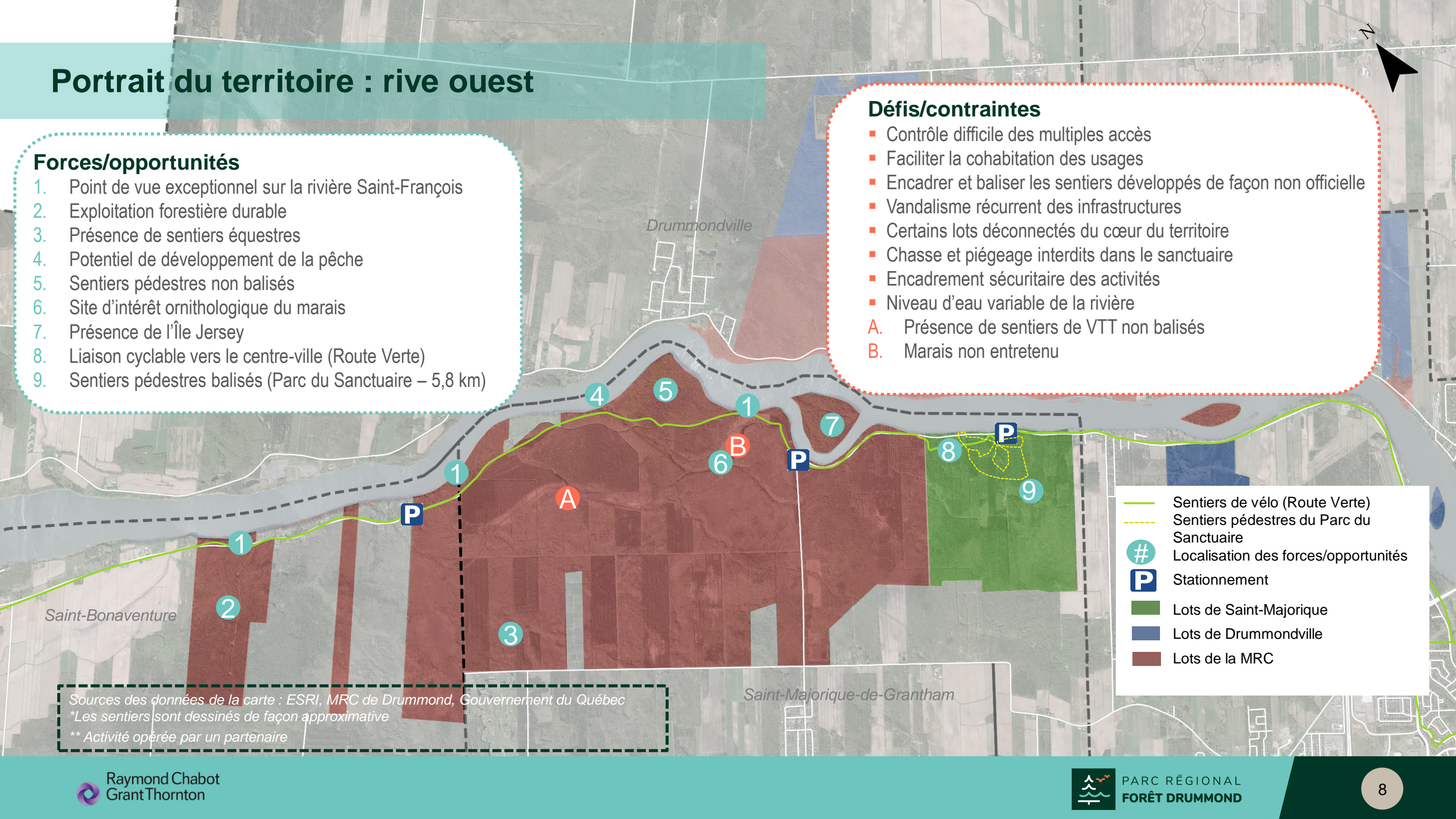
Portrait du territoire : rive ouest

Forces/opportunités

1. Point de vue exceptionnel sur la rivière Saint-François
2. Exploitation forestière durable
3. Présence de sentiers équestres
4. Potentiel de développement de la pêche
5. Sentiers pédestres non balisés
6. Site d'intérêt ornithologique du marais
7. Présence de l'Île Jersey
8. Liaison cyclable vers le centre-ville (Route Verte)
9. Sentiers pédestres balisés (Parc du Sanctuaire – 5,8 km)

Défis/contraintes

- Contrôle difficile des multiples accès
- Faciliter la cohabitation des usages
- Encadrer et baliser les sentiers développés de façon non officielle
- Vandalisme récurrent des infrastructures
- Certains lots déconnectés du cœur du territoire
- Chasse et piégeage interdits dans le sanctuaire
- Encadrement sécuritaire des activités
- Niveau d'eau variable de la rivière
- A. Présence de sentiers de VTT non balisés
- B. Marais non entretenu



- Sentiers de vélo (Route Verte)
- - - Sentiers pédestres du Parc du Sanctuaire
- # Localisation des forces/opportunités
- P Stationnement
- Lots de Saint-Majorique
- Lots de Drummondville
- Lots de la MRC

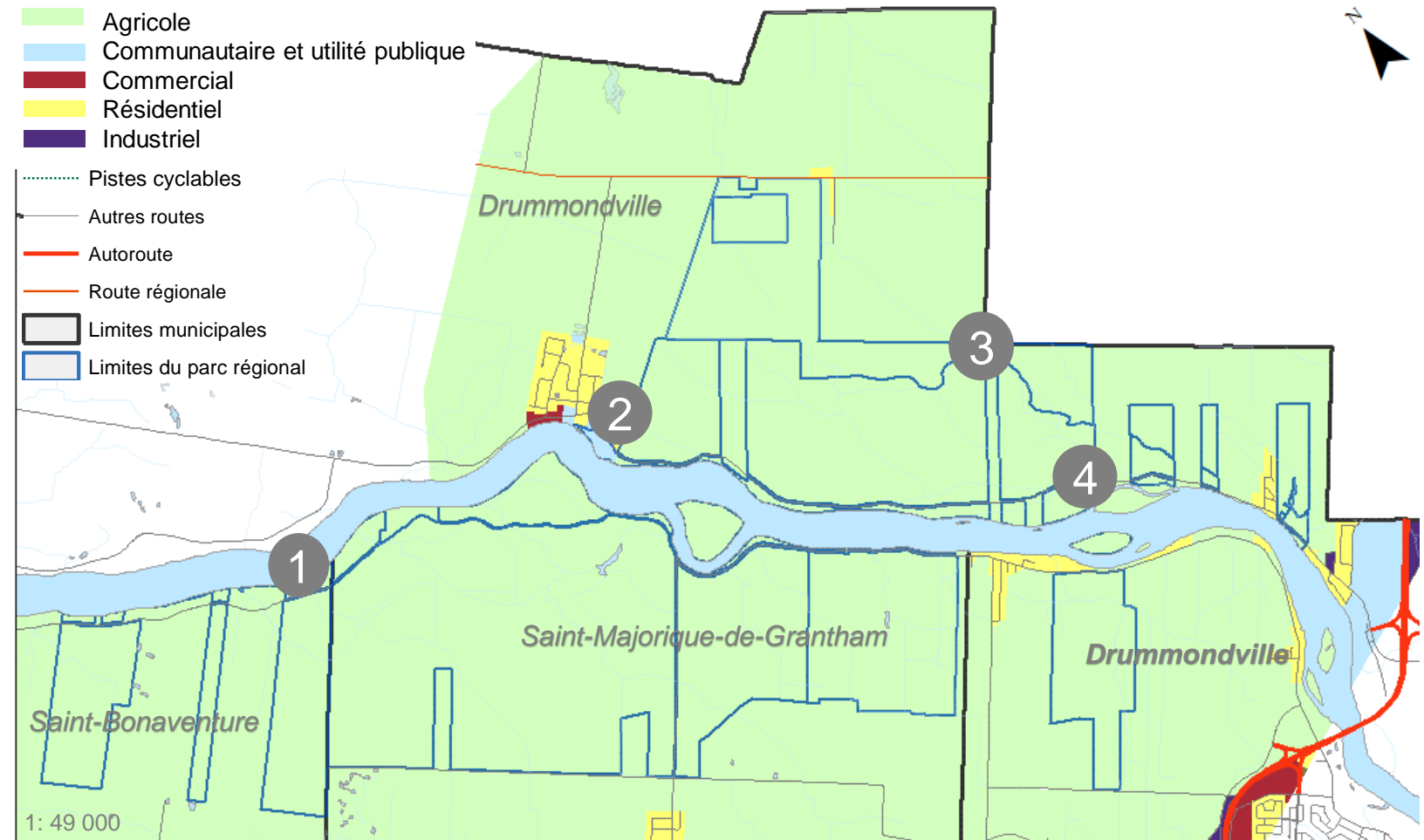
Sources des données de la carte : ESRI, MRC de Drummond, Gouvernement du Québec
*Les sentiers sont dessinés de façon approximative
** Activité opérée par un partenaire

Zonage : un parc situé à 99,9 % en territoire agricole

La majorité du territoire du parc régional et des terrains appartenant à Drummondville et à Saint-Majorique sont en zones agricole, de conservation ou d'aménagement forestier.

Quatre décisions favorables rendues par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

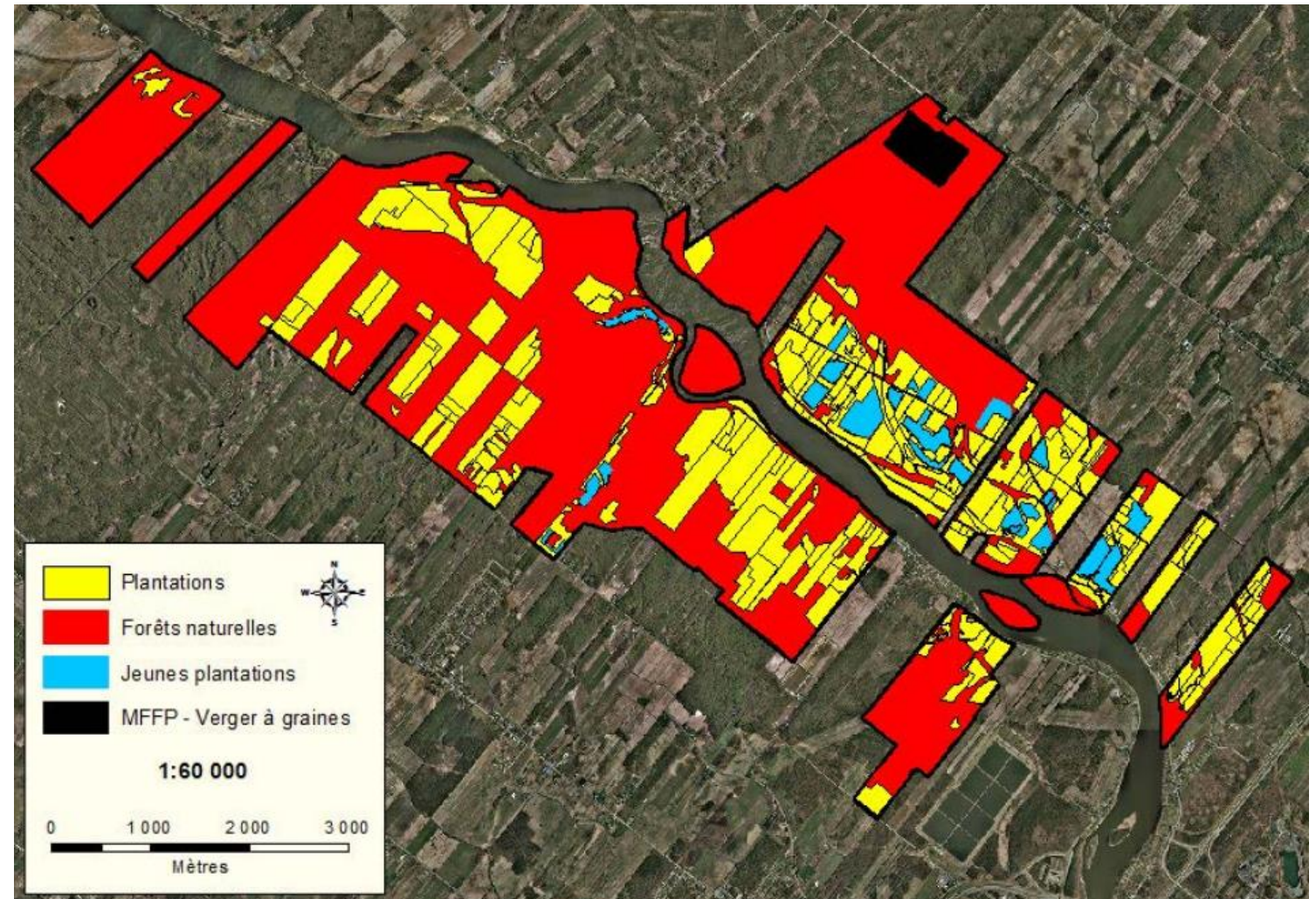
- 1 Emprise linéaire de 7 km dédiée à la Route Verte à Saint-Bonaventure et à Saint-Majorique-de-Grantham (2001)
- 2 Usages récréotouristiques autorisés de façon temporaire pour les activités de tyrolienne et d'hébertisme au sol de Parc Aventure Drummond (jusqu'en 2023)
- 3 Inondation par Canards Illimités Canada à des fins de création d'un marais de 18 hectares (1995)
- 4 Emprise linéaire de 5 km dédiée à la boucle des Érables argentés (2000)



Sources des données de la carte : ESRI, MRC de Drummond, Gouvernement du Québec

Un potentiel forestier à exploiter durablement

- La forêt sur le territoire du parc est principalement d'origine naturelle (61 %) et 39 % de la forêt est issue de plantations (1 097 hectares);
- La coupe des peuplements naturels ne serait pas rentable, étant donné la faible qualité des essences (érable rouge, pruche, pin blanc);
- Les plantations, quant à elles, regroupent principalement l'épinette blanche, le pin rouge et l'épinette de Norvège (90 % d'entre elles ont plus de 20 ans).
- Les recommandations forestières suggèrent qu'une exploitation minimale des plantations de plus de 40 ans pourrait générer des revenus, et ce, en tenant compte des activités récréotouristiques sur le territoire;
- Les revenus potentiels sont de 19 400 \$ par an de 2015 à 2020 et de 30 400 \$ entre 2020 et 2030.



Source: Agence Forestière des Bois-Francs (2015). Évaluation Drummond du potentiel forestier et des infrastructures routières de la Forêt

Offre récréotouristique à proximité du parc régional

1. D'Arbre en Arbre et La Courvalloise
2. Centre équestre Drummond
3. Parc des Voltigeurs – Domaine Trent, *pump track* et disque-golf
4. Ski de fond Saint-François
5. Sépaq – Camping des Voltigeurs (297 sites)
6. Village québécois d'antan
7. Amphithéâtre Saint-François
8. Maison des arts de Drummondville
9. Club de golf Drummondville
10. Rose Drummond
11. Ranch S. Martin
12. Camping Saint-Majorique (167 sites)
13. Club de golf Le Drummond
14. Camping Domaine du Bassin (75 sites) et Domaine Bonaventure

- Sentiers fédérés de quad
- Sentiers fédérés de motoneige
- Sentiers de vélo
- Sentier polyvalent La Promenade Rivia



Sources des données de la carte : MRC de Drummondville.

Gouvernance

Le modèle de gouvernance

La MRC est propriétaire du territoire de 19,8 km² acheté d'Hydro-Québec et a créé un parc régional pour ce territoire;

- La MRC est aussi l'exploitant du parc régional pour ce qui est de l'aménagement, de l'entretien, de la sécurité et de l'intégrité du territoire;
- À titre de propriétaire, la MRC loue certains lots :
 - Parc Aventure Drummond (1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021 : 3 709 \$ + taxes);
 - Deux terrains avec bâtiment (1 200 \$ + taxes en 2020; augmentation de 2,5 % par an);
 - Cinq lots auprès de villégiateurs (terrains seulement (300 \$ + taxes en 2020; augmentation de 2,5 % par an);
 - Canards Illimités Canada : 1^{er} août 1996 – 31 juillet 2036 (en contrepartie de la construction d'une digue, de la modification d'une digue existante et de l'entretien de ces ouvrages);
- Des ententes et/ou protocoles d'entente pourraient être créés avec des partenaires exploitants actuels ou désirant exploiter le territoire :
 - Le Ranch S. Martin exploite actuellement des sentiers non officiels de randonnée équestre et souhaite officialiser ses activités sur le territoire;
 - La Courvalloise exploite actuellement des sentiers non officiels de raquette et de vélo sur neige. Elle souhaite officialiser ses activités sur le territoire.

Gouvernance

Le modèle de gouvernance

Trois comités encadrent la gestion et les opérations du parc régional.

Comité du Parc régional de la Forêt Drummond

- Le comité est composé de trois élus de la MRC;
- Le rôle du comité consiste à assurer le suivi de la mise en œuvre du Parc régional de la Forêt Drummond. Le comité priorise des actions et, au besoin, en propose de nouvelles. Il formule ses recommandations au conseil de la MRC quant à la mise en œuvre du Parc régional de la Forêt Drummond.

Comité administratif et de planification

- Le comité est composé de sept élus de la MRC;
- Le comité a les pouvoirs de recommandation et de surveillance, et les compétences déléguées en matière de financement et d'aménagement du territoire.

Conseil des maires et mairesses

- Les décisions et les grandes orientations de la MRC sont prises par ce conseil, lequel est composé de 19 membres. Chacun(e) des maires(ses) des municipalités locales du territoire y siège. La municipalité d'où provient le préfet de la MRC a droit, quant à elle, d'y déléguer un représentant.

Acteurs en présence sur le territoire du parc régional

Projets de développement de la Ville de Drummondville en lien direct ou indirect avec le territoire du parc régional

La Ville de Drummondville a des projets de développement sur le territoire du parc régional ou en lien avec celui-ci :

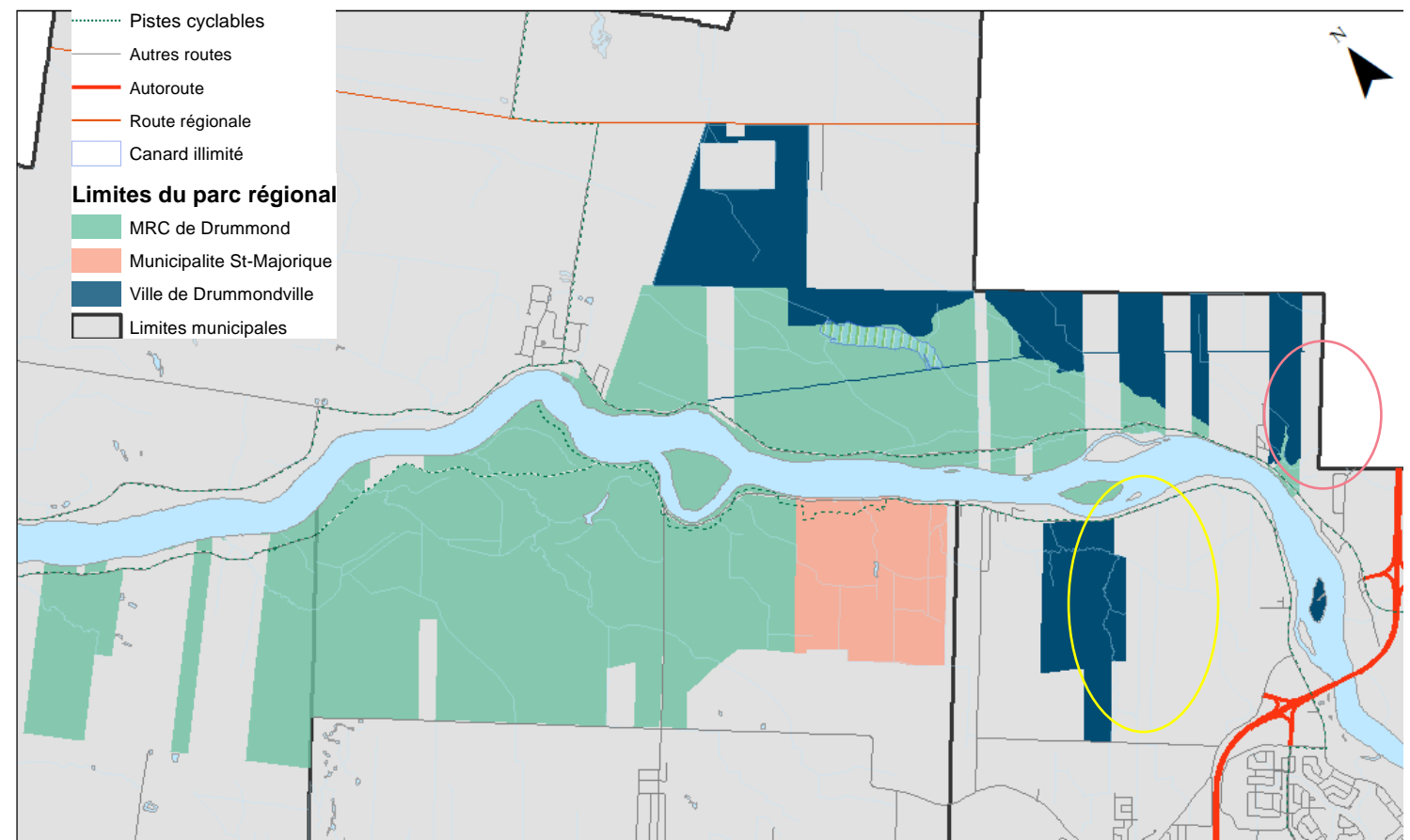
- 1. Sentiers de vélo de montagne** : la Ville travaille depuis quelques années au développement de sentiers de vélo de montagne sur le territoire du parc. Ce projet se voulait essentiel afin de faire valoir sa candidature à titre de ville hôte des Jeux du Québec. Malgré le fait qu'elle n'ait pas obtenu les Jeux du Québec, elle a maintenu la réflexion sur ce concept et a fait une demande de financement au Gouvernement du Québec en 2019. En 2020, elle a obtenu une subvention de 110 000 \$ pour l'avancement du projet. Cependant, étant donné la création du parc régional, il faudra établir un nouveau mode d'exploitation du projet et s'assurer qu'il s'intègre bien au plan directeur du parc régional;
- 2. Promenade Rivia** : dans son plan de développement de la rivière Saint-François, la Ville a l'objectif de relier la promenade Rivia à Saint-Joachim, en la faisant passer sur le territoire du parc régional. Cela créerait un lien cyclable sécuritaire entre ces deux secteurs. Comme pour les sentiers de vélo de montagne et en considérant la création du parc régional, il faudra établir un nouveau mode d'exploitation du projet et s'assurer qu'il s'intègre bien au plan directeur du parc régional;
- 3. Parc des Voltigeurs** : la Ville souhaite revitaliser le Parc des Voltigeurs. Outre, le projet de connexion de la Promenade Rivia au Parc des Voltigeurs en cours de conception et de construction, la Ville souhaite faire du Parc des Voltigeurs un site récréotouristique important. Bien que le Parc des Voltigeurs ne soit pas sur le territoire du parc régional, il est important de comprendre qu'il s'inscrit dans une vision de la Ville d'offrir des produits de plein air à ses citoyens et d'en faire un complément à l'offre du parc régional, à l'offre des autres organismes récréotouristiques et aux autres activités de loisir de la Ville.

Acteurs en présence sur le territoire du parc régional

Terrains de la Ville de Drummondville adjacents au parc régional

La Ville possède 5,6 km² de terrain adjacent au parc régional ou en périphérie du parc (en bleu) et souhaite voir inclus ce territoire ou une partie du territoire dans l'analyse du plan directeur. Actuellement, aucune vision n'est établie pour l'utilisation de ce terrain au moment de la rédaction de ce rapport.

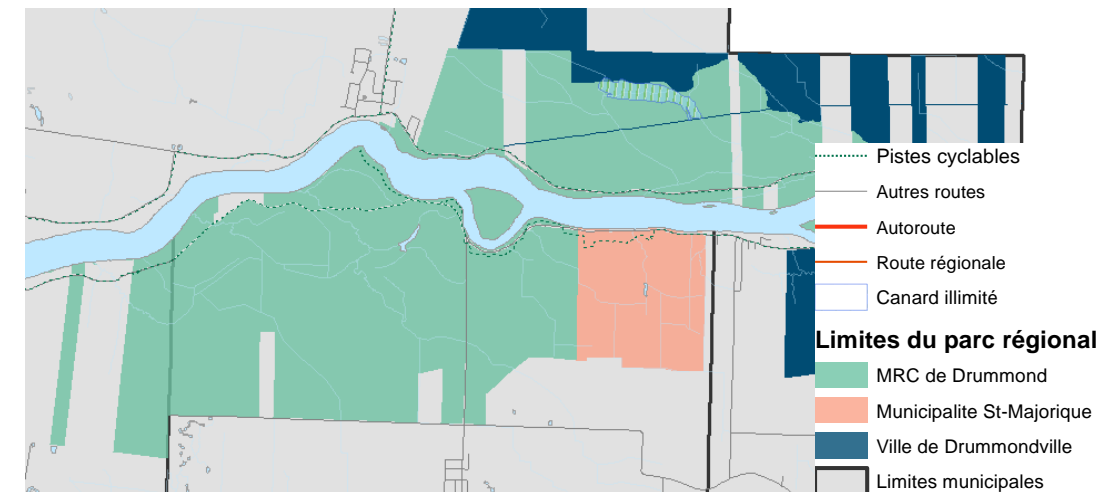
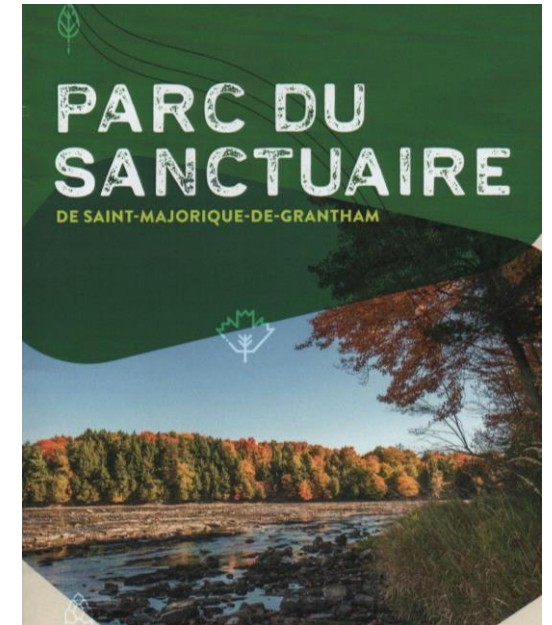
Certains lots de la Ville de Drummondville sont d'intérêt dans le cadre du développement du parc. Les lots du secteur Grantham (cercle jaune) et du quartier Bibeau (cercle rose) comportent moins d'intérêt.



Acteurs en présence sur le territoire du parc régional

Secteur : Saint-Majorique-de-Grantham

- Plus de 56 % du territoire du parc régional est situé sur celui de Saint-Majorique-de-Grantham. La municipalité souhaite inclure son territoire dans l'analyse et les orientations du plan directeur du parc régional. Actuellement, la municipalité n'a pas d'activités officielles sur le territoire du parc régional;
- Saint-Majorique-de-Grantham possède **2,3 km² de terrain adjacent (Parc du Sanctuaire)** au parc régional (saumon). Ce territoire, hautement fréquenté, est bien connu de la population et son offre structurée en fait un parc de destination. Tout près de 9 km de sentiers de randonnée y sont accessibles ainsi qu'une piste cyclable (Route Verte), etc. Le site, équipé d'un stationnement, accueille quelques événements;
- En attente de la création du parc régional, la municipalité avait commencé à se doter d'une vision, notamment pour le secteur du **Parc du Sanctuaire** afin de faire de ce secteur un pôle de service majeur du futur parc régional. Voici les projets qui y sont envisagés :
 - Un projet de bâtiment multifonctionnel avec préau et bloc sanitaire (phase 1);
 - Un chalet d'accueil à deux étages avec salle multifonctionnelle, la réfection du stationnement et des aménagements au parc (phase 2);
 - Une auberge avec spa et un pont flottant (phase 3).



Acteurs en présence sur le territoire du parc régional

Secteur : Saint-Bonaventure

- 14 % du territoire du parc régional est situé sur le territoire de la municipalité. Actuellement, la municipalité n'a pas d'activités officielles sur le territoire du parc régional;
- La municipalité de Saint-Bonaventure a aménagé une petite halte cycliste le long du Rang du Bassin. Elle a également acheté des terrains le long de la rivière en vue d'un développement potentiel. Toutefois, à la suite d'analyses plus poussées, la municipalité a décidé de remettre en vente ces terrains;
- La municipalité de Saint-Bonaventure souhaite des aménagements d'accès à la rivière et un pôle d'accueil pour les cyclistes dans cette section du parc régional.



Budget prévisionnel

Budget

Le budget prévisionnel de 2021 est à l'équilibre et repose en grande partie sur un financement provenant de subventions.

Revenus	2021
Participations municipales	51 176,00 \$
Participations temps employés (MRC)	65 570,00 \$
Subventions	1 130 767,00 \$
Baux de location et droit de coupe	24 750,00 \$
TOTAL REVENUS	1 272 263,00 \$
Dépenses	
Dépenses courantes	182 004,00 \$
Services professionnels et projets	738 375,00 \$
Entretien et travaux	44 000,00 \$
Immobilisations	52 500,00 \$
Remboursement de capital	77 000,00 \$
Frais financiers (dette à long terme)	178 384,00 \$
TOTAL DÉPENSES	1 272 263,00 \$

Clientèles, données comparables et bonnes pratiques

Fréquentation actuelle
Perception du parc régional auprès de la population
Marchés et clientèles cibles
Portrait et performance des parc régionaux
Données comparables
Tendances et bonnes pratiques



Fréquentation : un parc déjà très fréquenté

Activité	Achalandage estimé (2020)
Randonnée pédestre	40 000
Vélo	12 000
Raquette	500
Vélo sur neige	500
Glissade	2 000
Hébertisme aérien – (Parc Aventure Drummond)	12 000
Sentiers équestres	8 000
Total (visites-personnes)	75 000

Ces données d'achalandage proviennent de données plus officielles. Compte tenu du fait que d'autres activités sont pratiquées de façon autonome et non officielle (p. ex. chasse, VTT), l'achalandage réel pourrait être supérieur à 75 000 visiteurs.

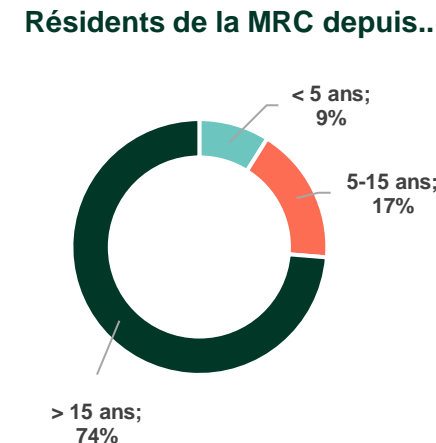
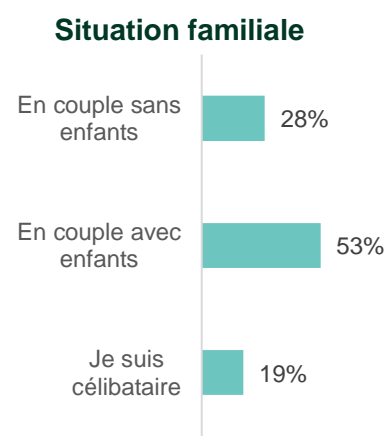
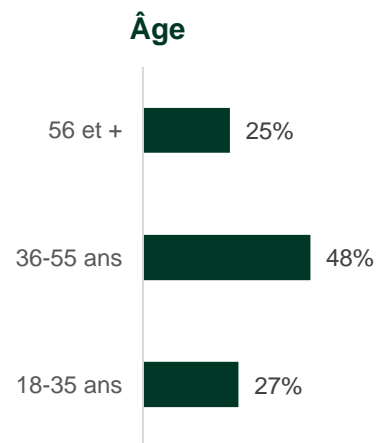
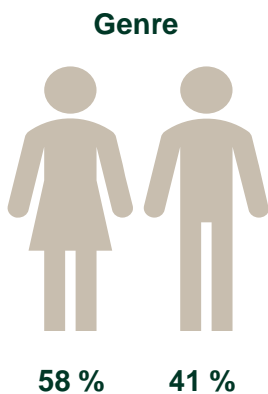


Le parc régional est fréquenté par près de 75 000 visiteurs par an

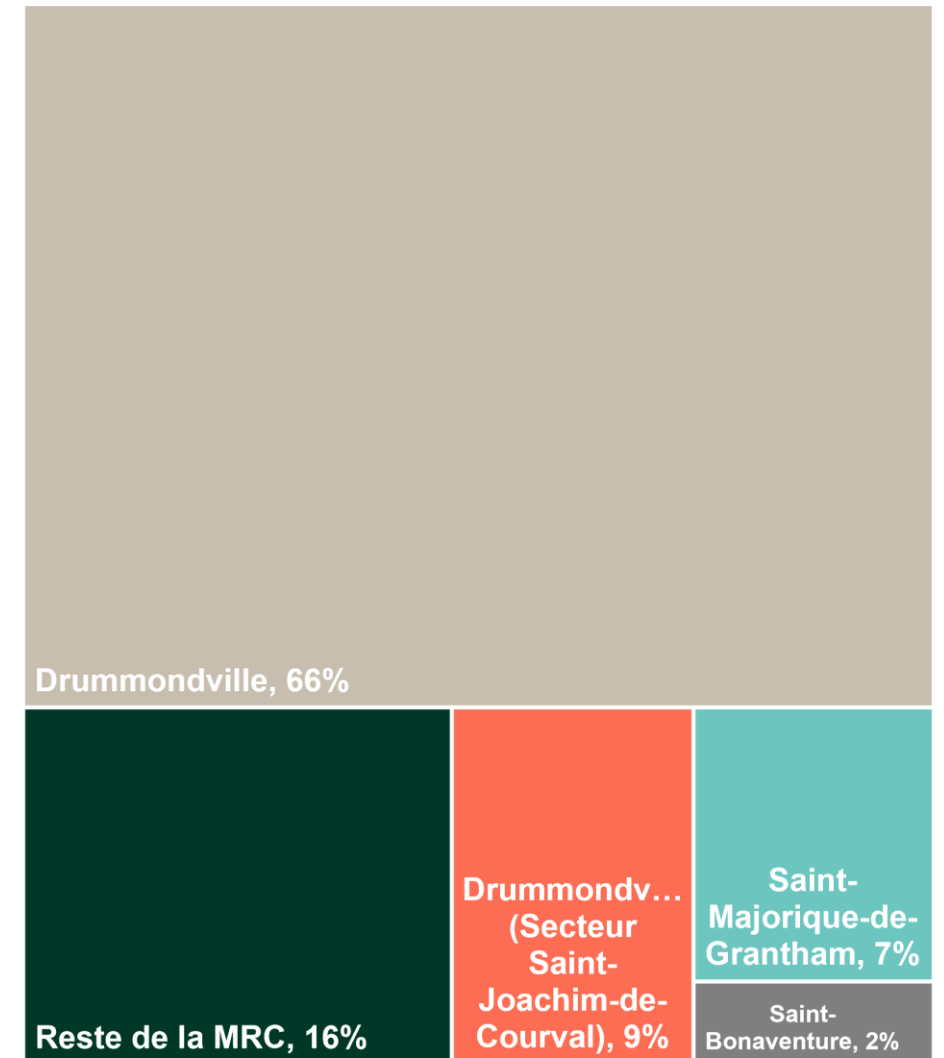
Ce que les citoyens en pensent : sondage auprès de la population

Méthodologie et profil des répondants

- Un sondage Web a été mené du 25 juin 2020 au 12 juillet 2020 afin de connaître l'opinion des citoyens sur la création du parc, leurs souhaits et leur utilisation actuelle du territoire;
- Le questionnaire était d'une durée moyenne de 7 minutes;
- 1 308 questionnaires valides ont été recueillis dans l'ensemble de la MRC (adultes résidents de la MRC). Les résultats n'ont pas été pondérés.



Répartition des répondants au sondage



Des citoyens satisfaits de la création du parc régional

96 %

des personnes sondées
connaissaient l'existence
du parc.

77 % savaient que la MRC
avait procédé à l'achat des
terres d'Hydro-Québec.

91 % des citoyens sont
heureux de la création du parc
régional

51 % Tout à fait satisfait

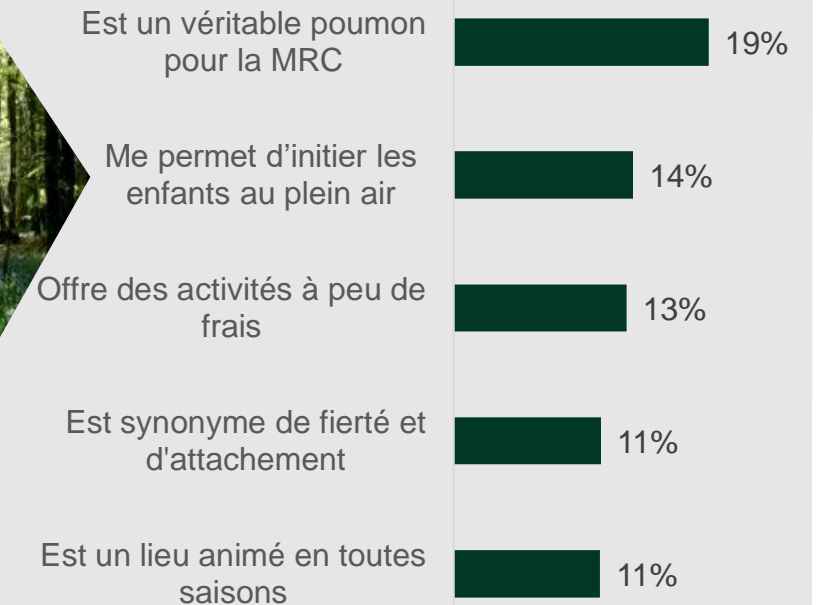
40 % Satisfait

7 % Peu satisfait

2 % Pas du tout
satisfait

Un futur positif pour le parc

Top 5 premières mentions



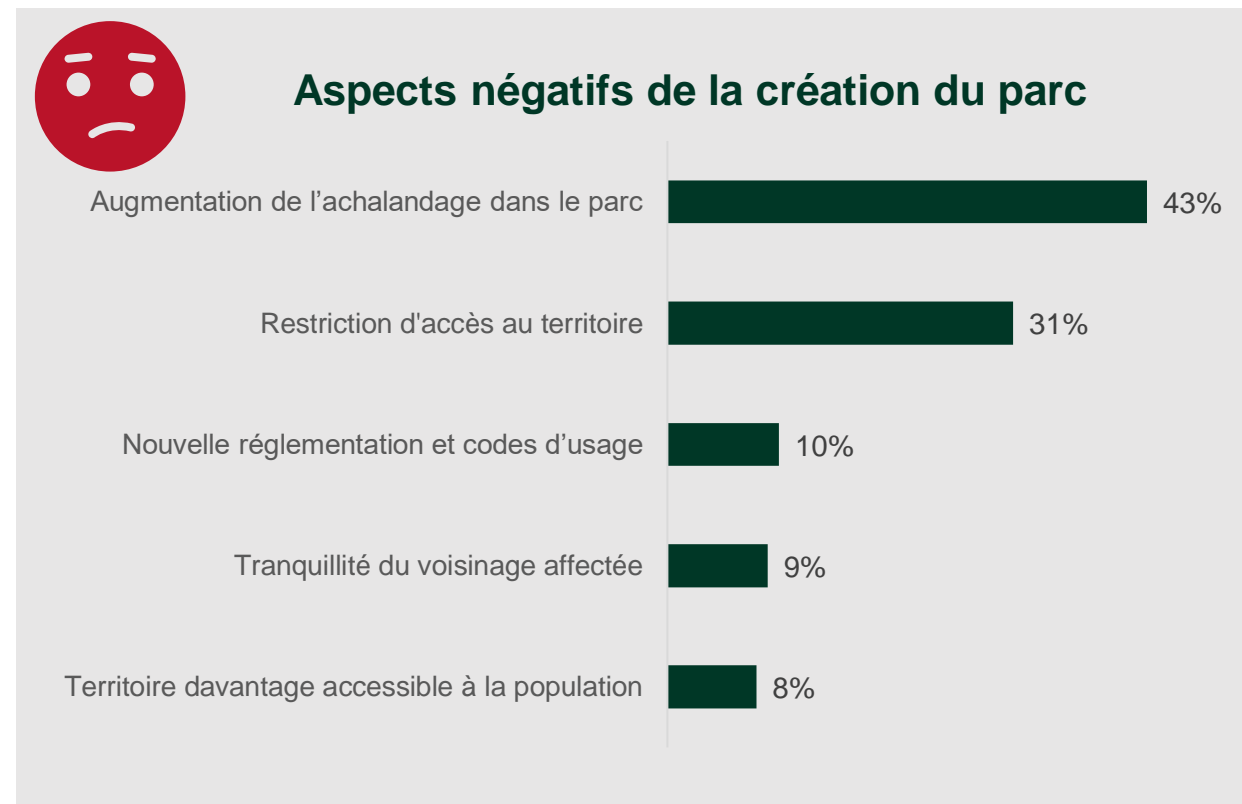
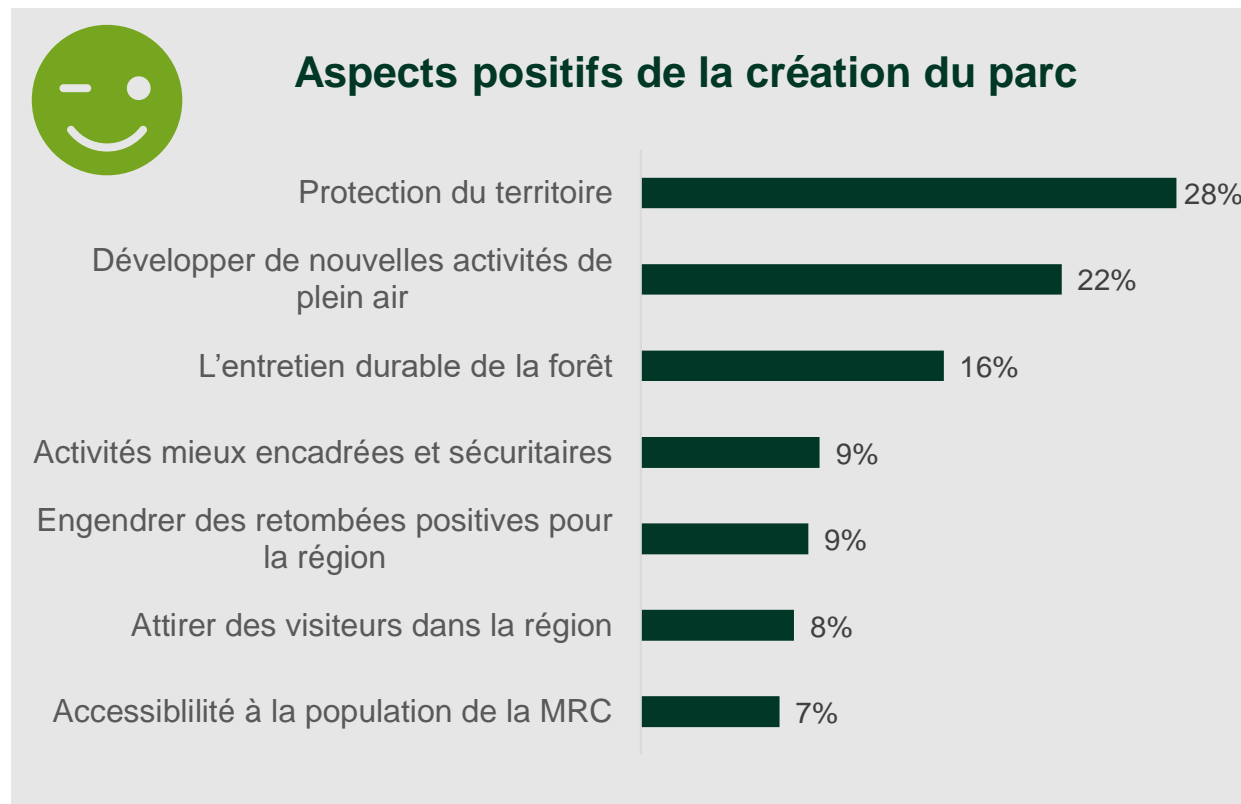
Q5. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la création du Parc régional de la Forêt Drummond? (n=1 308)

Q14. Lesquels de ces énoncés correspondent à votre vision du Parc régional de la Forêt Drummond? En 2025, le Parc régional de la Forêt Drummond... (n=1 247)

NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

Les aspects positifs et négatifs de la création du parc régional

La protection du territoire, le développement de nouvelles activités et l'entretien durable : des aspects positifs de la création du parc



Q6. Parmi les énoncés suivants, lesquels selon vous représentent un aspect positif de la création du parc? (n=1 308)

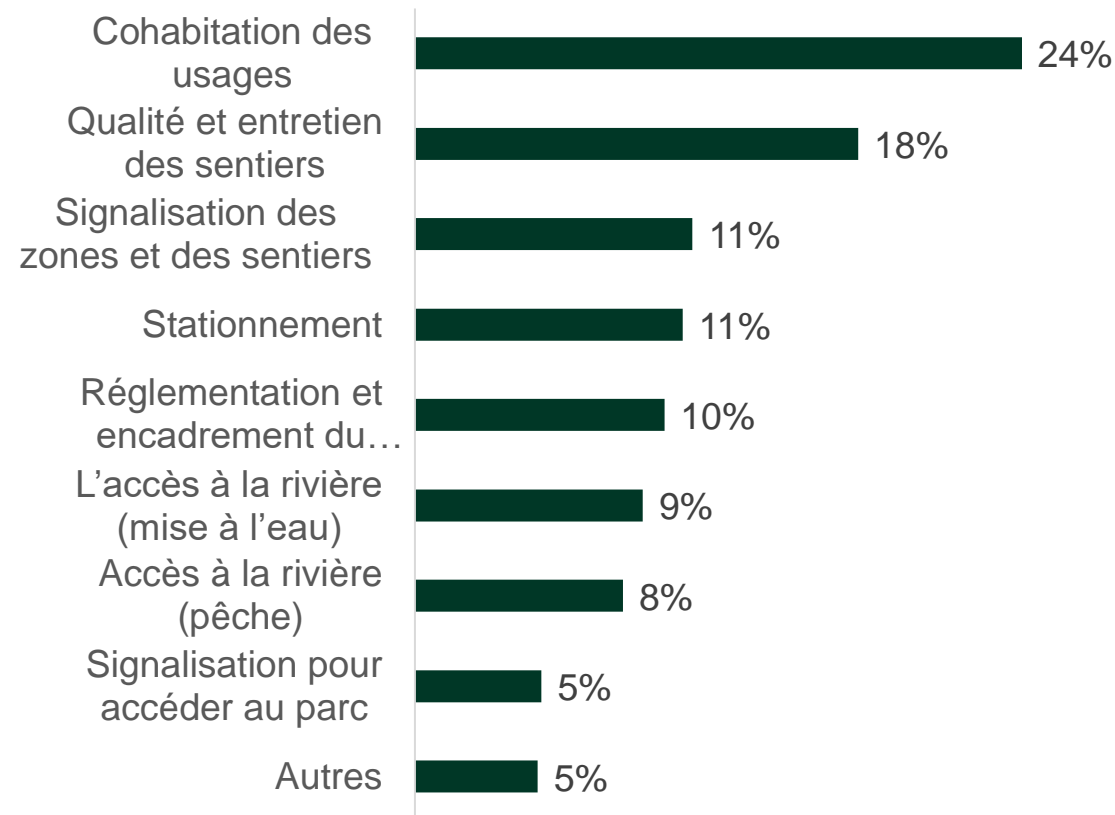
Q7. Parmi les énoncés suivants, lesquels selon vous représentent un aspect négatif de la création du parc? (n=1 308)

NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

24 % croient que la cohabitation des usages représente un défi

Le quart des répondants croient que la cohabitation des usages représente un défi pour le développement du parc

Q8. Selon vous, quels sont les principaux défis et problèmes actuels du Parc régional de la Forêt Drummond? (n=1 308)



NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100%

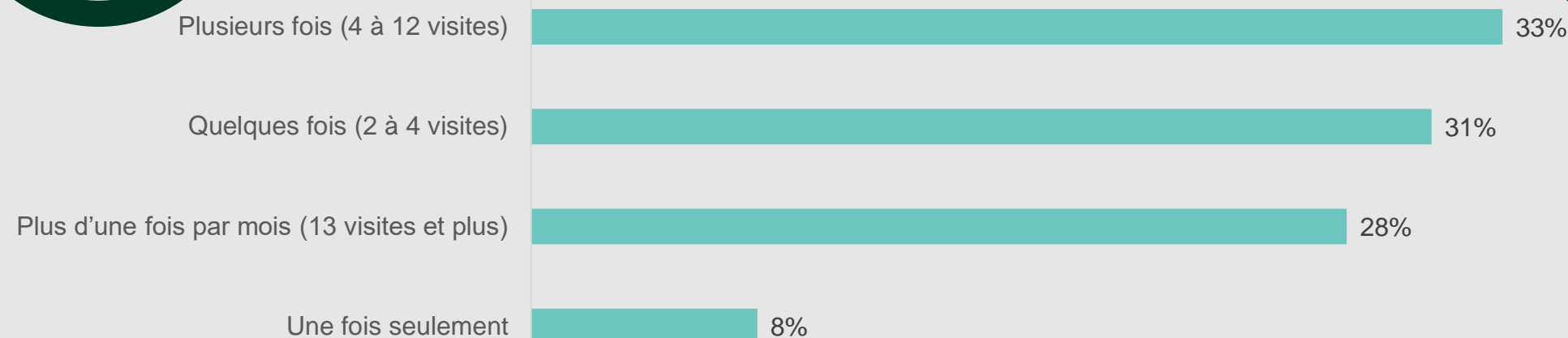
Autres types de mentions relevées	Mentions spécifiques
Gestion du territoire (32)	Aménagement des sentiers et espaces publics, entretien, gestion des déchets, installations sanitaires, tiques, infrastructures d'accueil
Encadrement et réglementation de certaines activités (30)	VTT, motoneige, chasse, chiens, vélos
Accessibilité (21)	Sécurité routière, accessibilité universelle, tarification, gestion des accès, lien inter-rives, lien cyclable vers Drummondville, accès à la rivière
Développement de l'offre (18)	Disque-golf, Cani Cross, vélo de montagne, camping, activités 4 saisons
Protection du territoire et foresterie (17)	
Communication (9)	Carte du parc, éducation et sensibilisation à la nature
Achalandage élevé et perte de tranquillité (8)	

Un parc fortement utilisé par les citoyens

86 %

des répondants ont fréquenté le territoire du parc dans les 12 derniers mois

Q10. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fréquenté le territoire du Parc régional de la Forêt Drummond? (n=1 246)



64 %

des répondants ont fréquenté le parc 2 à 12 fois dans la dernière année

Q10. À quelle fréquence avez-vous visité le territoire au cours des 12 derniers mois? (n=1 068)

Q10. Quelles sont les activités que vous pratiquez le plus souvent dans le parc? (n=1 068)

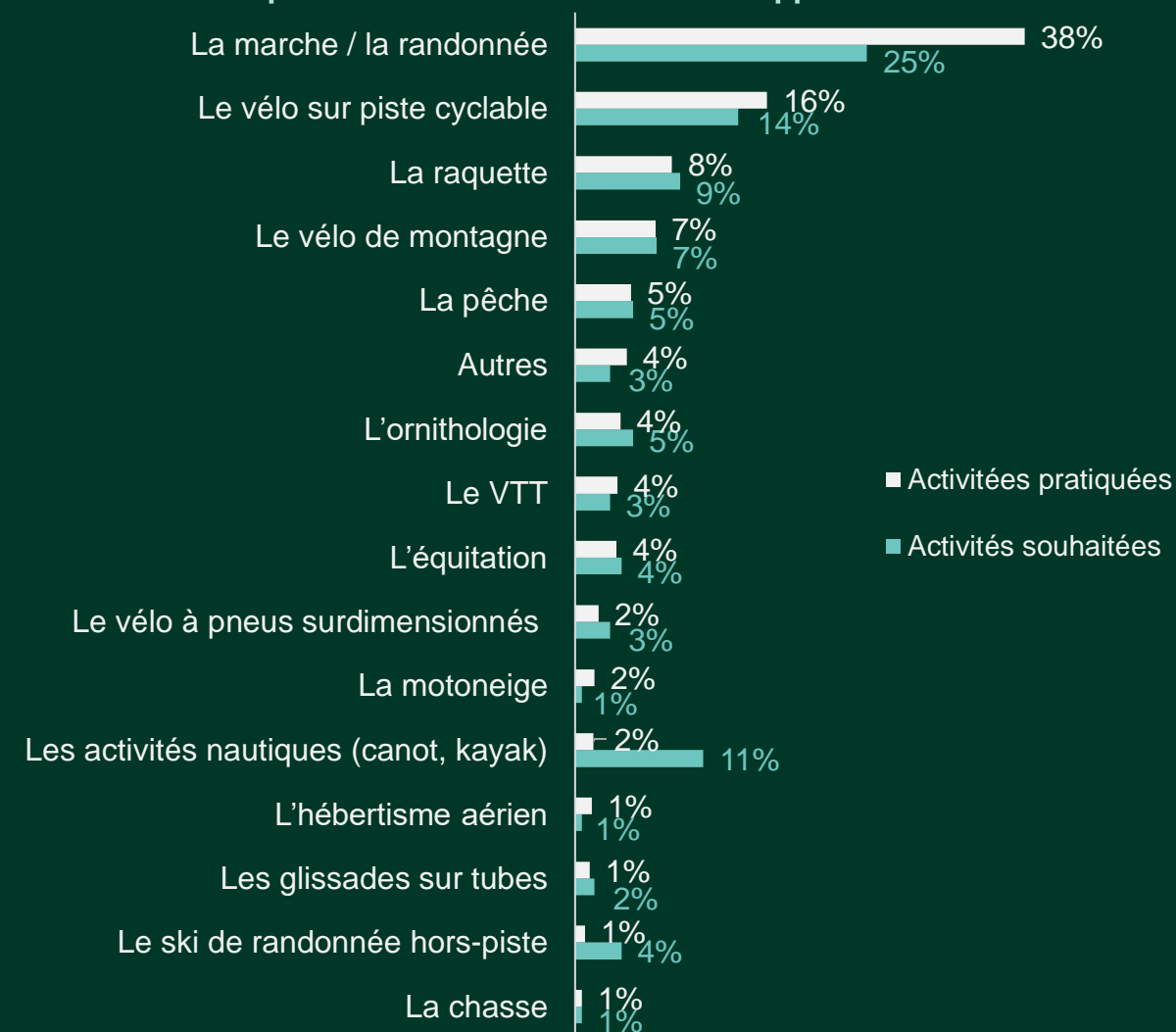
NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

Ce que les citoyens en pensent

La marche et le vélo : activités de prédilection dans le parc régional

- **La marche et le vélo** sont les activités les plus pratiquées et les plus en demande;
- Seulement 2 % pratiquent des **activités nautiques** dans le parc, mais 11 % souhaiteraient les voir dans l'offre du parc. Un écart est également observable pour le **ski de randonnée hors piste**. Cela indique un **décalage entre l'offre actuelle et la demande**;
- Parmi les **autres activités pratiquées**, le canicross/ski attelé (*skijoring*), la mycologie, l'astronomie, le disque-golf, la course en sentier, le ski à roulettes, l'ornithologie et l'observation de la faune, la photographie, le camping, le piégeage, la baignade et les sports attelés ont été mentionnés.

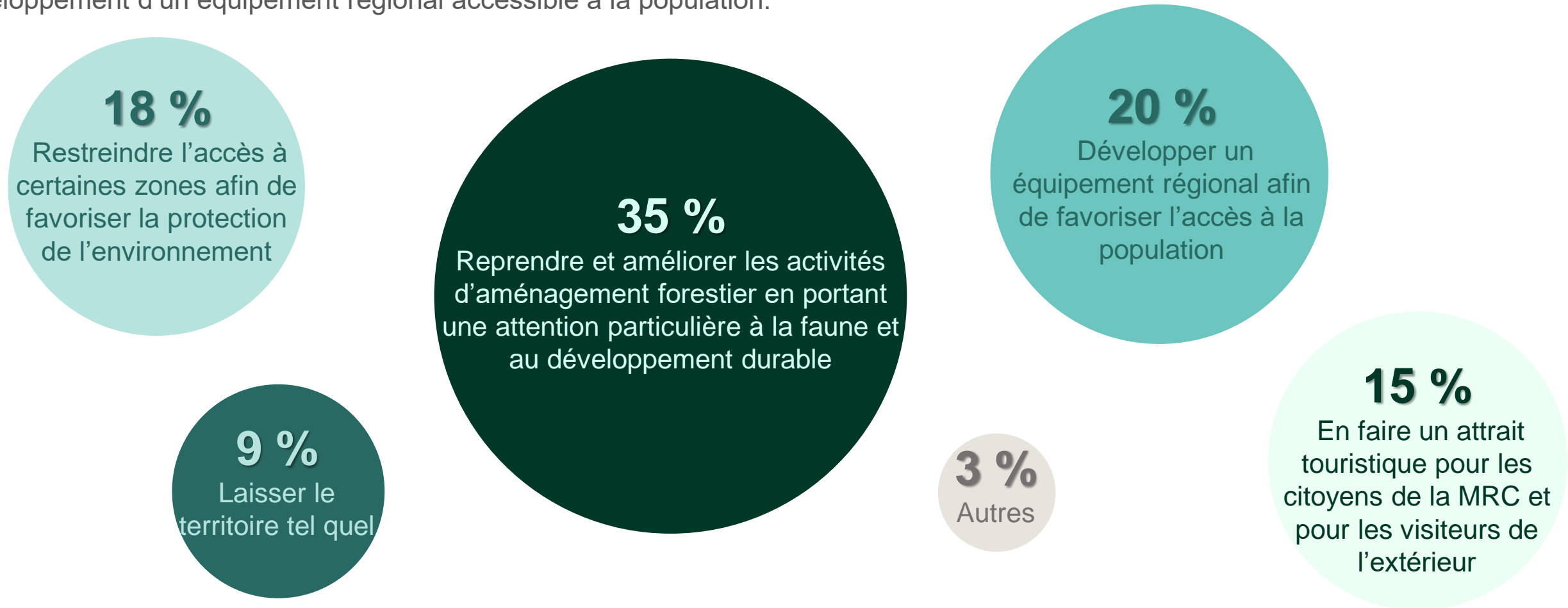
Proportion de répondants pratiquant certaines activités dans le parc ou souhaitant les voir développées



Q10. Quelles sont les activités que vous pratiquez le plus souvent dans le parc? (n=1 068)
NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

La faune et le développement durable doivent être au cœur des activités forestières

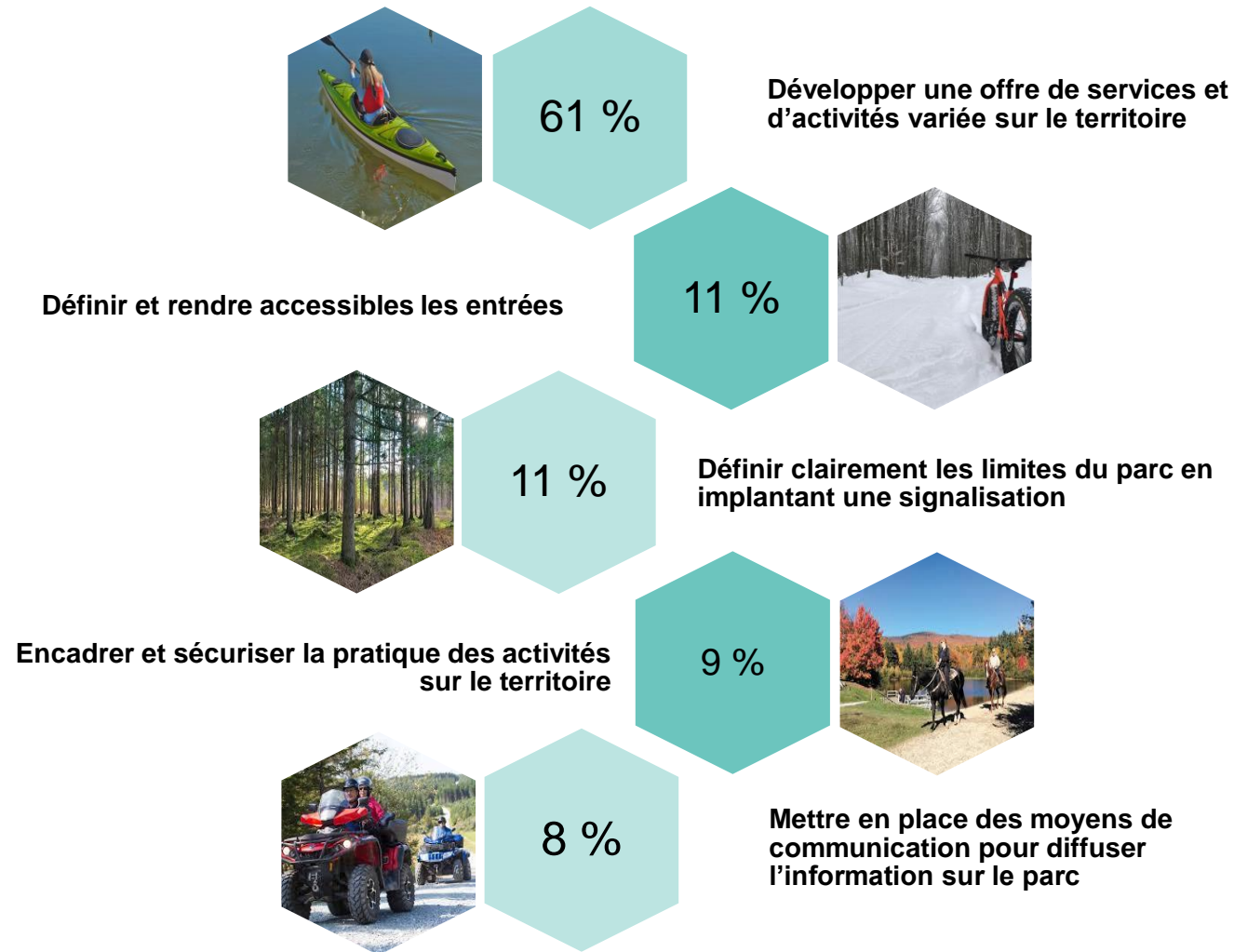
Questionnés sur les **orientations de développement** du parc, les répondants privilégient des activités forestières durables et le développement d'un équipement régional accessible à la population.



Q13. Selon vous, comment la MRC doit-elle orienter le développement du parc régional dans les prochaines années? (n=1 247)

NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

Ce que les citoyens en pensent



Priorité 1 : le développement de l'offre de services et d'activités

**Total de la première mention seulement*

Q9. Il existe plusieurs défis afin de structurer le parc et son offre. Lesquels, selon vous, doivent être priorités dans les prochaines années? (n=1 308)

NOTE. Plusieurs mentions possibles pour certaines questions, ce qui explique que le total dépasse 100 %.

Marchés cibles : une population en croissance

- **Une population en croissance, mais en deçà de la moyenne provinciale**

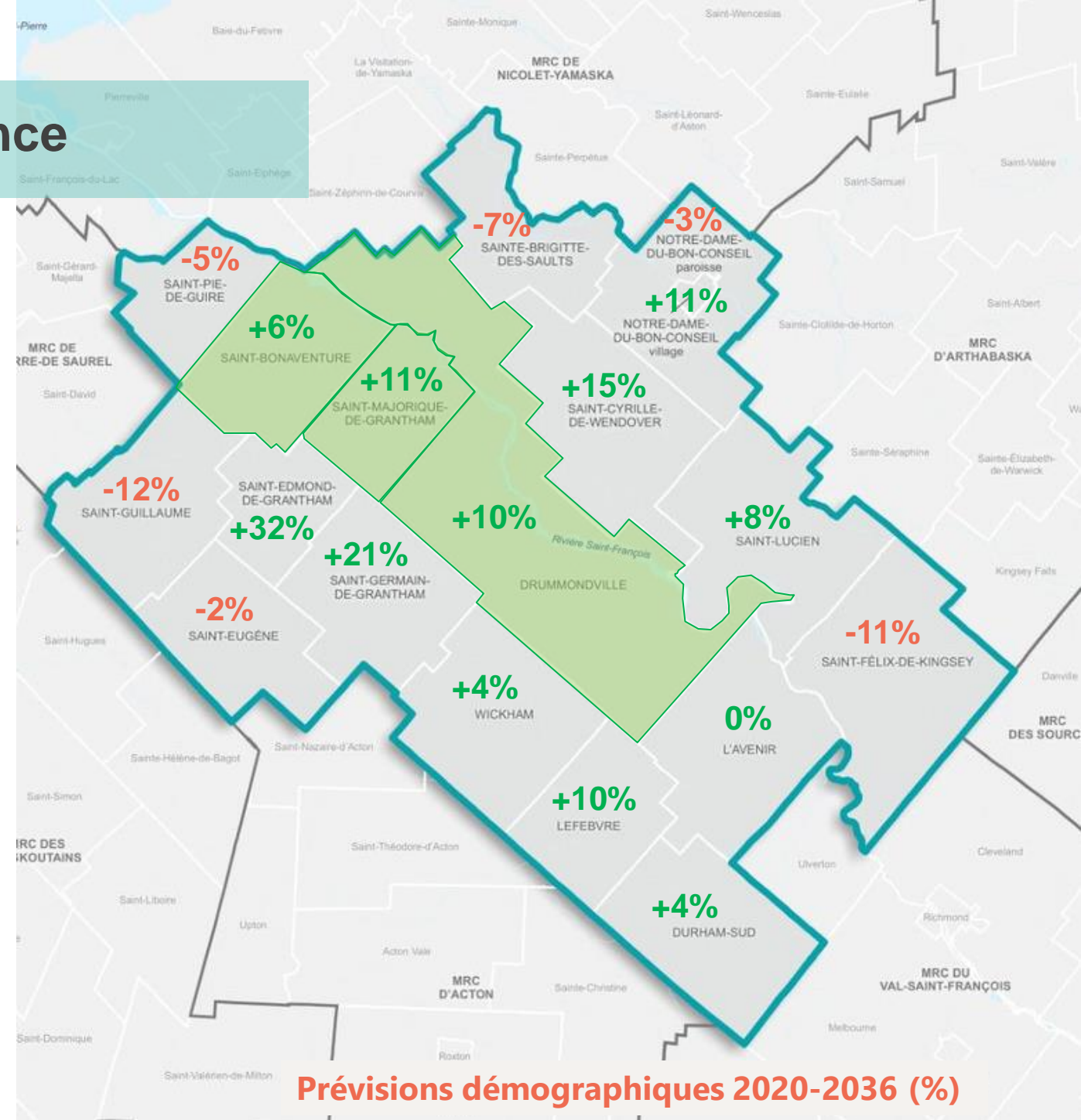
La MRC de Drummond compte 107 010 résidents en 2020. Les prévisions portent ce nombre à 118 500 en 2041, soit une augmentation de 11 %. En comparaison, la population provinciale devrait augmenter de 13,7 % pendant la même période;

- **Trois municipalités en bonne posture**

Les trois municipalités sur lesquelles se situe le terrain du parc devraient connaître une croissance de leur population de l'ordre de 6 % à 11 % d'ici 2036;

- **Une MRC accueillante pour les familles**

Le tiers des ménages (33 %) de la MRC est occupé par des familles avec enfants. Ce sont donc plus de 15 000 familles qui sont installées dans la MRC, une croissance de 40 % entre 2011 et 2016.

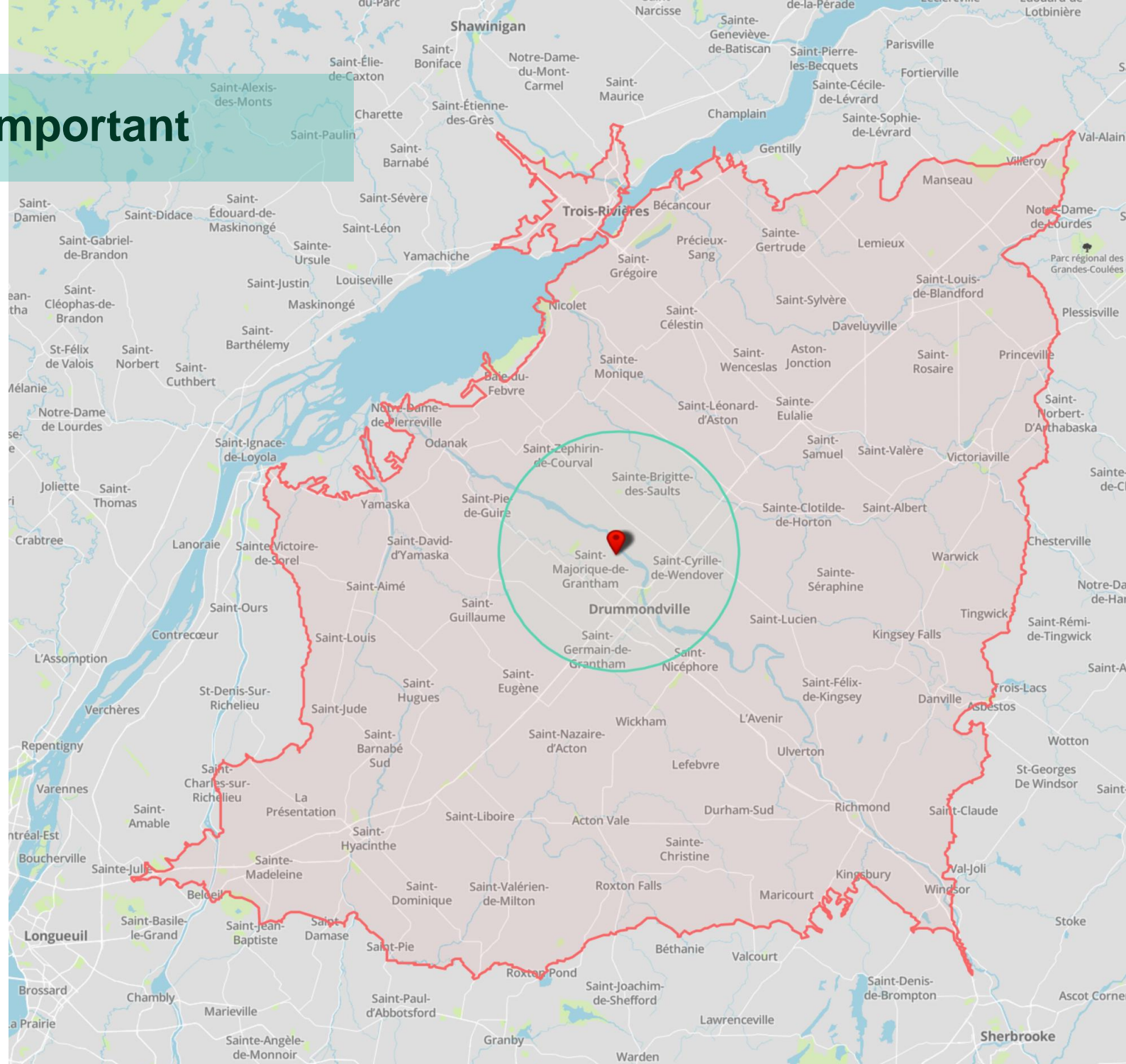


Prévisions démographiques 2020-2036 (%)

Sources: Statistique Canada. 2017, Institut de la statistique du Québec 2019, Gazette officielle du Québec. Décret de population 2020.

Marchés cibles : un bassin de clientèle important

- Le marché potentiel du parc est calculé à partir des données démographiques de deux zones :
 - **Zone de proximité** : 15 km ou moins du parc;
 - **Zone périphérique** : entre 15 km et 60 minutes de route;
- Le **bassin de population total** des deux zones compte **460 000 personnes**;
- Le **bassin préqualifié** est estimé sur la base des personnes ayant la capacité de se rendre au parc (au point de vue financier ou de la santé et de la mobilité). Il totalise **408 002 personnes**;
- Le bassin qualifié considère la proportion de personnes qui ont la capacité et l'intérêt pour un produit de type plein air. Elles représentent la **clientèle potentielle** du projet et leur nombre s'élève à **235 377 personnes**.



Un bassin de clientèle important et des clientèles variées

Le tableau suivant synthétise l'information de la page précédente. Le bassin qualifié représente 50 % du bassin total. 22 % du bassin qualifié est issu du marché de proximité.

	Marché de proximité	Marché périphérique
Bassin total	83 418	384 202
<i>Proportion sur bassin total</i>	467 620 100 %	
Bassin préqualifié	76 193	331 810
<i>Proportion sur bassin total</i>	408 002 87 %	
Bassin qualifié	51 292	184 084
<i>Proportion sur bassin total</i>	235 377 50 %	
Part des marché dans le bassin qualifié	22 %	78 %

Vu qu'environ 75 000 personnes fréquentent actuellement le parc, le taux de pénétration du Parc régional de la Forêt Drummond est d'environ 16 % de son bassin total et 32 % de son bassin qualifié.

	Taille du bassin	Achalandage	Taux de pénétration
Bassin total	467 620	75 000	16 %
Bassin qualifié	235 377		32 %

Sources : Chaire de Tourisme Transat (2017) Étude sur la pratique du plein air au Québec
Vélo Québec (2015). L'état du vélo au Québec
MFFP (2019) La faune et la flore en chiffres ET Ventes de permis de pêche
Les données sur l'hébertisme et le fatbike sont des estimations.

Un bassin de clientèle important et des clientèles variées

- Le tableau suivant propose une **estimation du nombre de pratiquants dans le bassin total** pour différentes activités de plein air;
- Les estimations sont faites à partir de statistiques sur le nombre de pratiquants dans la province;
- Les activités de randonnée, de vélo et de raquette comportent toutes des bassins de pratiquants supérieurs à 100 000 personnes et ont donc le **potentiel d'attirer de nombreux visiteurs** dans le parc régional.

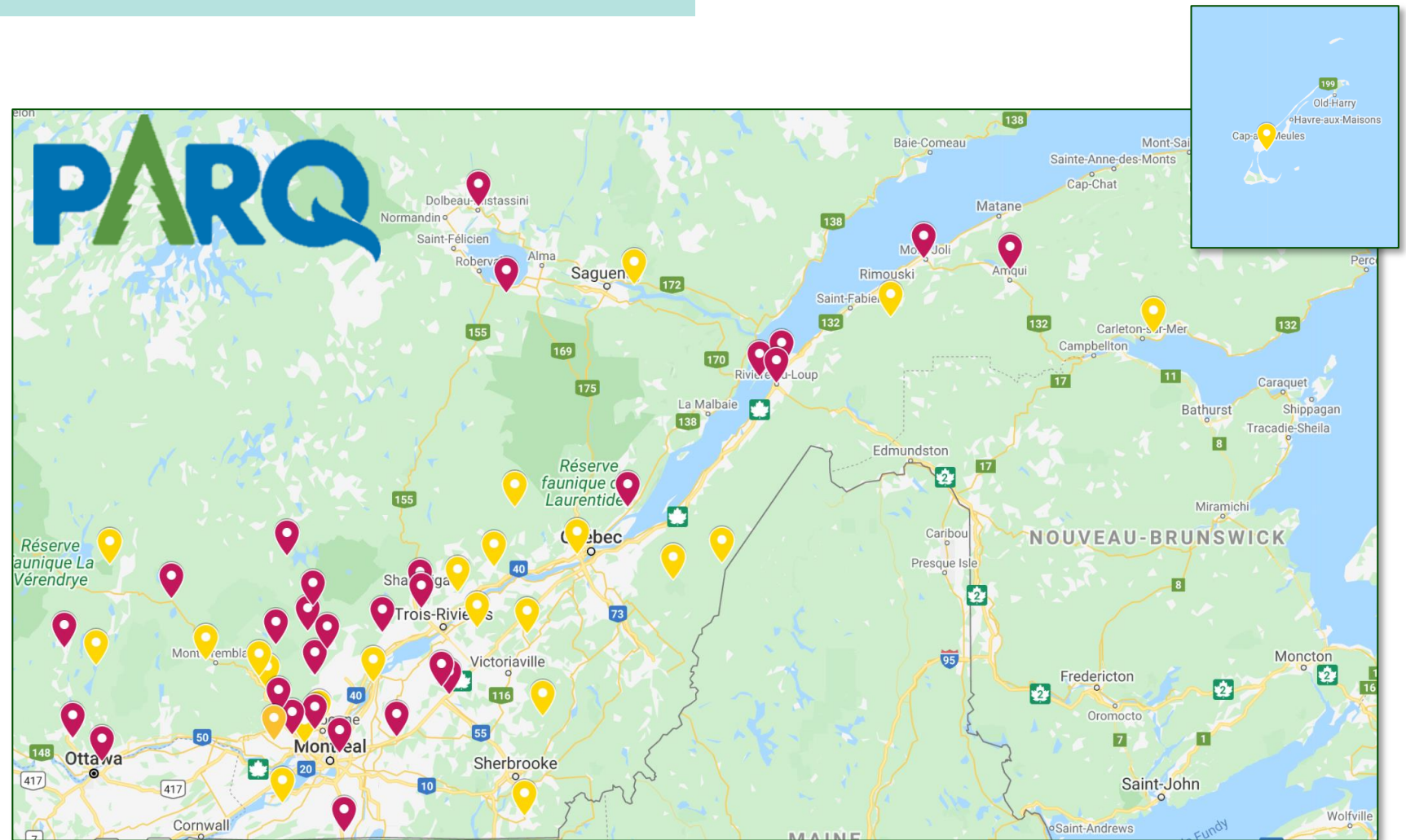
Activités	Proportion de pratiquants au Québec	Estimation des pratiquants dans le bassin total
Randonnée pédestre	39 %	182 372
Vélo	32 %	148 139
Raquette	23 %	107 553
Sentiers équestres	12 %	56 114
Pêche	8 %	36 537
Vélo de montagne	7 %	34 114
Kayak	5 %	23 381
VTT	5 %	22 045
Chasse	4 %	16 699

Sources : Chaire de Tourisme Transat (2017) Étude sur la pratique du plein air au Québec
Vélo Québec (2015). L'état du vélo au Québec

MFFP (2019) La faune et la flore en chiffres ET Ventes de permis de pêche
Aucune donnée provinciale disponible pour la glissade, l'hébertisme aérien et le fatbike.

Portrait et performance des parcs régionaux du Québec

- Un parc régional est un **territoire à vocation récréative** dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées;
- Le Québec compte environ **175 territoires** qui ont le statut de parc régional;
- De ce nombre, 63 sont membres de **l'Association des parcs régionaux du Québec (APRQ)**, fondée en 2015. C'est le cas du Parc régional de la Forêt Drummond.



Membre régulier



Membre accrédité

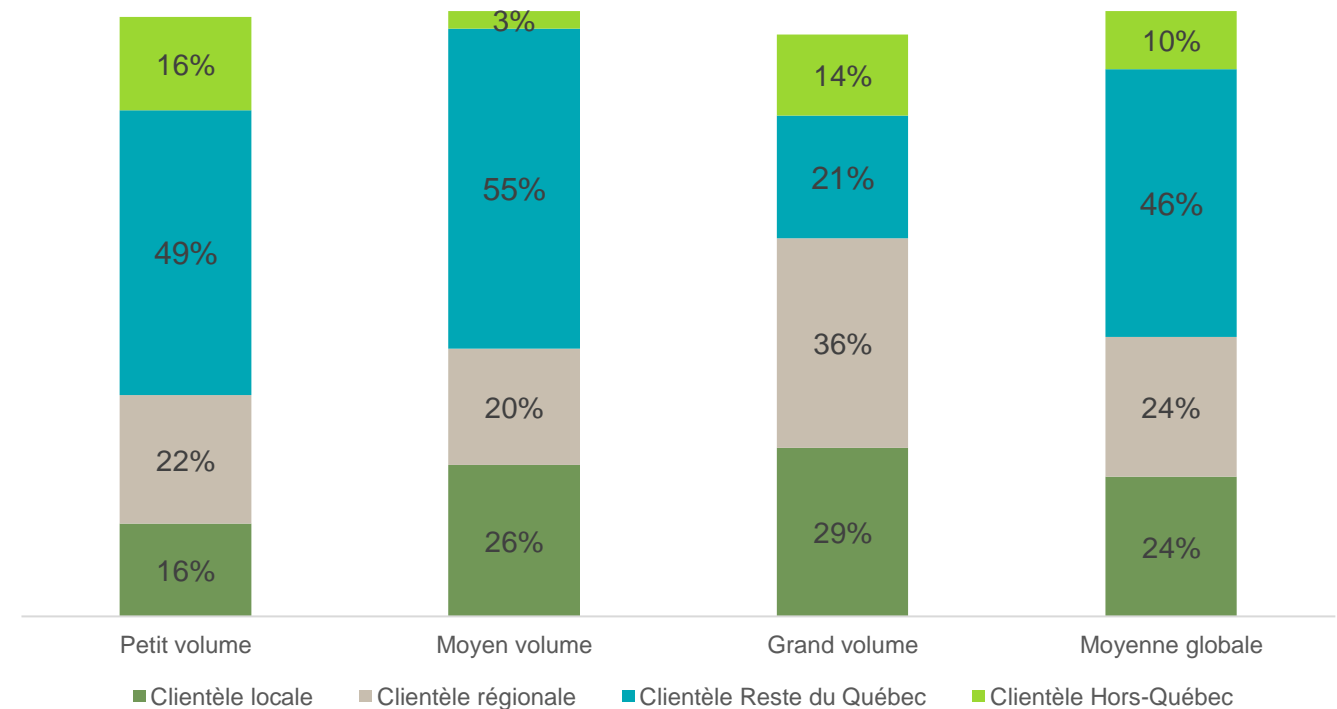
Sources: APRQ. (2020) Enquête annuelle sur les parcs régionaux du Québec

Portrait et performance des parcs régionaux du Québec



- En 2019, la fréquentation annuelle moyenne des parcs était de **82 000 visites-personnes**.
- **Globalement, 50 % de la clientèle des parcs régionaux est locale ou régionale;**
- Les revenus d'exploitation moyens des parcs régionaux sont de **478 000 \$/an** et de 252 000 \$/an pour les plus petits parcs;
- **Tarification :**
 - **21 % des parcs** offrent un accès gratuit en tout temps;
 - **38 % des parcs** proposent un accès tarifé en tout temps;
 - **41 % proposent** un accès tarifé ou gratuit selon les secteurs, la période ou les activités;
- Les **investissements en infrastructures et en équipement sont importants** et se situent entre 400 000 \$ et 1 000 000 \$, selon la taille. Pour les trois prochaines années, **les petits parcs régionaux investiront en moyenne 2,4 M\$ en infrastructures et en équipement.**

Répartition moyenne des visiteurs selon le type de parc



Tendances et bonnes pratiques

- **L'hébergement d'expérience** (immersive, design et écologique) a la cote. Les concepts fabriqués à partir de matériaux écologiques et recyclés et desservis par de l'énergie renouvelable se multiplient au Québec et partout dans le monde;
- L'importance des services et des lieux permettant une **expérience gourmande** : circuits, pique-nique, boîte à lunch, partenaires locaux, etc.;
- La valorisation du **caractère et de l'ambiance du lieu** ou de son histoire;
- L'aménagement distinctif par un **aménagement et un design innovateur respectueux** de la nature;
- La clientèle recherche des **expériences d'immersion en milieu naturel**;
- La **création d'activités variées** pour tous les types de pratique et d'utilisateur.



Tendances et bonnes pratiques

- L'importance accordée à l'**accessibilité des activités et des services pour la famille**;
- L'**organisation de l'offre en forfaits et la possibilité de louer du matériel** sont devenues des incontournables;
- La dynamisation du site par l'**animation et la mise en place d'événements** de petite ou de grande taille;
- Des **aménagements et des stratégies de développement durable** : capacité portante du site, stratégies de transport ou déplacements actifs, implication des micro-entreprises locales, aménagement écoresponsable, responsabilisation des utilisateurs;
- La mise en place de stratégies **d'éducation et d'interprétation** du territoire.



Données comparables : méthodologie

Base de comparaison

Nous avons identifié, à des fins de comparaison, une série de parcs régionaux québécois qui s'apparentent au Parc régional de la Forêt Drummond, selon les critères suivants :

- Proximité des grands centres urbains;
- Caractéristiques du territoire (riverain, supramunicipal).

Nous avons privilégié l'analyse de parcs à la fois en émergence (Forêt communautaire Hereford et Parc régional des Grandes-Coulées) et à maturité (Parc régional de la Rivière Gentilly et Domaine Vert). Cette approche nous permettra une analyse comparative plus complète.

Les parcs suivants ont été retenus :

- Parc régional des Grandes-Coulées;
- Forêt communautaire Hereford;
- Parc du Domaine Vert;
- Parc régional de la Rivière Gentilly.

Données comparables

Caractéristiques	Parc régional de la Forêt Drummond	Parc régional des Grandes-Coulées	Forêt communautaire Hereford	Parc du Domaine Vert	Parc régional de la Rivière Gentilly
Localisation	Drummondville, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Bonaventure Centre-du-Québec	Plessisville Centre-du-Québec	East Hereford et Saint-Herménégilde Cantons-de-l'Est	Mirabel, Blainville, Boisbriand, Sainte-Thérèse Laurentides	Bécancour et Sainte-Marie-de-Blandford Centre-du-Québec
Superficie	19,8 km ² 10,8 km ² aire protégée	35 km ² 6 km ² aire protégée	56 km ² 52,5 km ² conservation	6,47 km ²	31 km ²
Ouverture au public	2020	2011	2012	1985	1992
Propriété et gestion	Propriété de la MRC Gestion par la MRC	Propriété de la MRC Gestion par la MRC	Propriétés privées Gestion par un OBNL (bienfaisance) <i>Forêt Hereford inc.</i>	Régie intermunicipale	Bail emphytéotique à la MRC Gestion par un OBNL <i>Parc régional de la Rivière Gentilly</i>
Employés salariés	1 permanent	1 permanent et 2 saisonniers	2 permanents et 1 saisonnier	12 permanents et jusqu'à 100 saisonniers	9 permanents et 7 saisonniers

Données comparables

Caractéristiques	Parc régional de la Forêt Drummond	Parc régional des Grandes-Coulées	Forêt communautaire Hereford	Parc du Domaine Vert	Parc régional de la Rivière Gentilly
Achalandage et provenance	~ 75 000 visiteurs/an	9 770 visiteurs/an 20 % local, 50 % régional, 30 % touristique	10 000 visiteurs/an	65 000 visiteurs/an	65 000 visiteurs/an 21 % local, 27 % régional, 52 % touristique
Tarifification	<ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux sentiers Activités libres non tarifées Location d'équipement Hébergement au refuge tarifé 	<ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux sentiers Activités libres et tarifées Hébergement au refuge tarifé 	<ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux résidents et tarifé pour les non-résidents Passes annuelles Tarifification de stationnement Activités organisées tarifées Location équipement et salle Hébergement tarifé 	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux sentiers tarifé Activités organisées tarifées Location équipement et salle Hébergement tarifé
Revenus d'exploitation (2020)	Projetés en 2021: 25 000\$	3 550 \$	400 000\$	2 500 000\$	750 000\$
Infrastructures, activités et hébergement	<p>Activités : Randonnée, raquette, sentiers équestres (via partenaire), hébertisme aérien (via partenaire), vélo sur neige, piste cyclable, pêche, glissade (via partenaire).</p> <p>Infrastructures : Stationnement (3)</p>	<p>Activités : Vélo de montagne, randonnée pédestre, raquette, pêche, hébertisme, observation faune et flore, location d'équipement (\$).</p> <p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Refuge rustique Chalet d'accueil ouvert à l'année 	<p>Activités : Randonnées pédestre et équestre, vélo de montagne, chasse et pêche, ski hors piste, motoneige, cueillette de champignons.</p> <p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Relais-refuge du Vieux Panache 	<p>Activités : Randonnée, hébertisme aérien (Arbre en Arbre), raquette, ski de fond, glissade, anneau de glace, location de pavillon, de salle et de chapiteau, piscine, vélo de montagne et vélo sur neige, camps de jour, location d'équipement (\$).</p> <p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chalet d'accueil ouvert à l'année Piscine Refuge Stationnement 	<p>Activités : Randonnée, vélo de montagne, hébertisme, géocache, ornithologie, raquette, vélo sur neige, ski hors piste, interprétation et formations, événements, location d'équipement (\$), randonnées équestres (via un partenaire), camping (85 sites).</p> <p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poste d'accueil Pavillon communautaire Blocs sanitaires et toilettes Sites de camping (58) Prêt-à-camper (4) Chalets (7)

Les données ont été obtenues de la part de l'Association des parcs régionaux du Québec (Enquête annuelle 2019), ainsi qu'à partir de recherches réalisées par RCGT et ont été validées par le Parc régional de la Forêt Drummond

Diagnostic et enjeux

Diagnostic
Trois enjeux à prendre en compte



Diagnostic

- Nombreux sentiers développés : vélo, randonnée/raquette, vélo sur neige, équitation, VTT);
- Fréquentation du parc;
- Notoriété de la Forêt Drummond;
- Intérêt de la population;
- Un attrait touristique (Arbre en Arbre);
- Bonne connaissance du territoire.

- Connexion à la promenade Rivia;
- Accès à la rivière Saint-François;
- Présence d'un tronçon de la Route Verte;
- Massif forestier de qualité présentant un potentiel d'exploitation durable;
- Faune et flore riches et diversifiées;
- Désir croissant des populations pour la conservation et le plein air;
- Capacité de financer des projets;
- Croissance démographique.



- Signalisation en sentier (balisage et carte);
- Entretien des sentiers et infrastructures;
- Infrastructures d'accueil et sanitaires;
- Pratiques déstructurées d'activités;
- Cadre de gestion à implanter;
- Pas d'accès pour les activités nautiques;
- Revenus autonomes.

- Lots déconnectés entraînant une difficulté à gérer l'accès;
- Zonage agricole;
- Conflits d'usages entre pratiques;
- Niveau d'eau variable de la rivière;
- Vandalisme;
- Crainte de la population envers la fréquentation;
- Plan d'eau.

Trois enjeux à prendre en compte



L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE

Il sera important que les acteurs municipaux, les organismes, les citoyens et les utilisateurs s'approprient ce territoire en respectant les pratiques et les orientations futures du parc.



LA MISE EN VALEUR DES ATOUTS DU PARC RÉGIONAL

Il sera essentiel de mettre en valeur les atouts du parc par le biais d'activités libres ou encadrées, accessibles à tous et en toutes saisons.



LA MISE EN PLACE D'UN MODE DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Il est essentiel de mettre en place un cadre de gestion et de fonctionnement en vertu duquel les partenaires du parc, sous la gouverne de la MRC, contribueront de façon active au développement du territoire et des activités qui y sont pratiquées.

Orientations de développement

Énoncé de mission
Principes directeurs de développement
Objectif d'achalandage
Piliers de développement du parc régional





PARC RÉGIONAL
FORÊT DRUMMOND

Le Parc régional de la Forêt Drummond protège son territoire pour les générations futures et contribue au bien-être des citoyens de la MRC en facilitant l'accès à la nature en toutes saisons et en favorisant la pratique d'activités de plein air.

Principes directeurs de développement

1

Protéger le milieu naturel pour les générations futures.

2

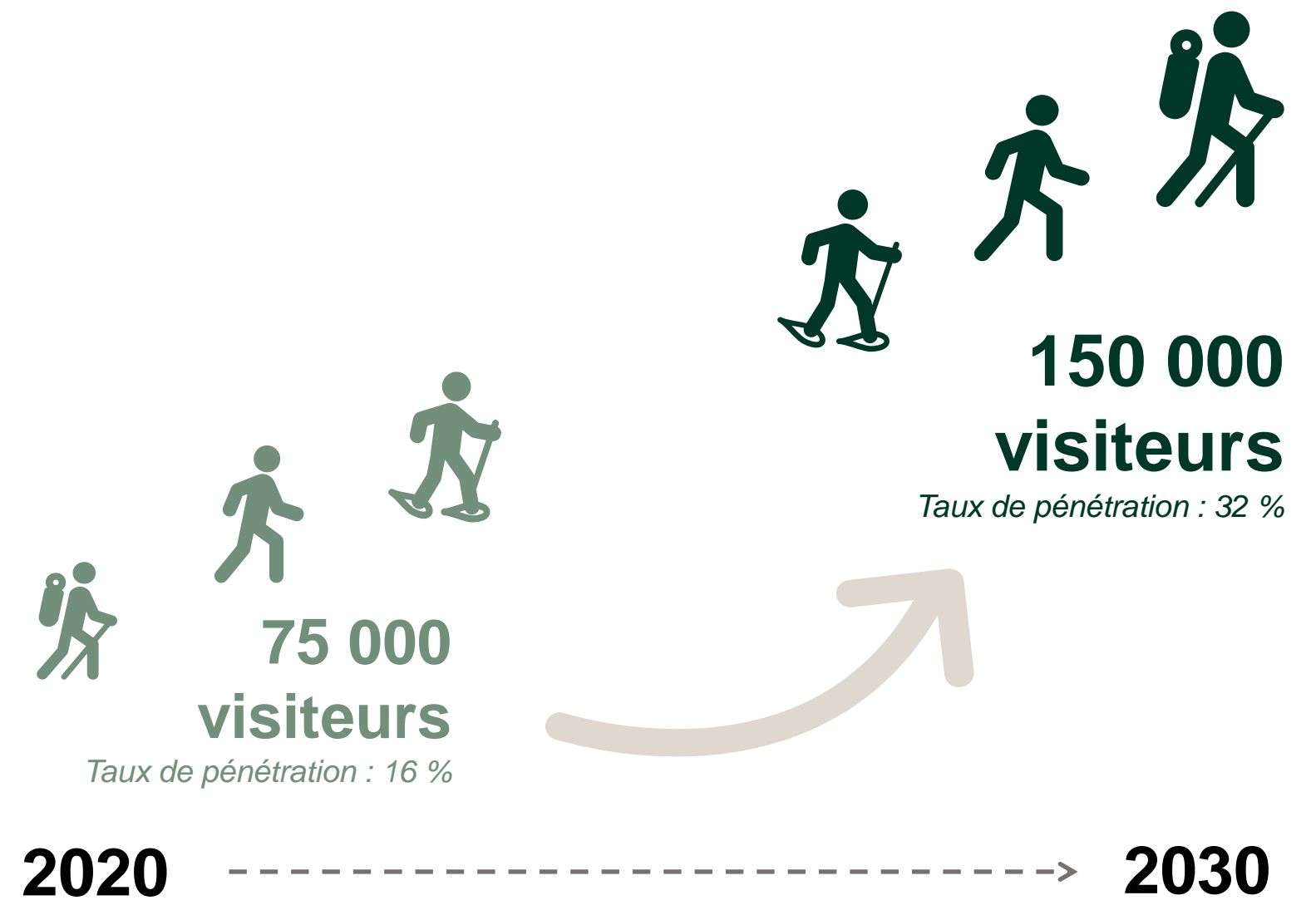
Valoriser le territoire par la mise en place de pratiques et d'activités sécuritaires.

3

Favoriser la découverte et l'appréciation du milieu naturel en toutes saisons.

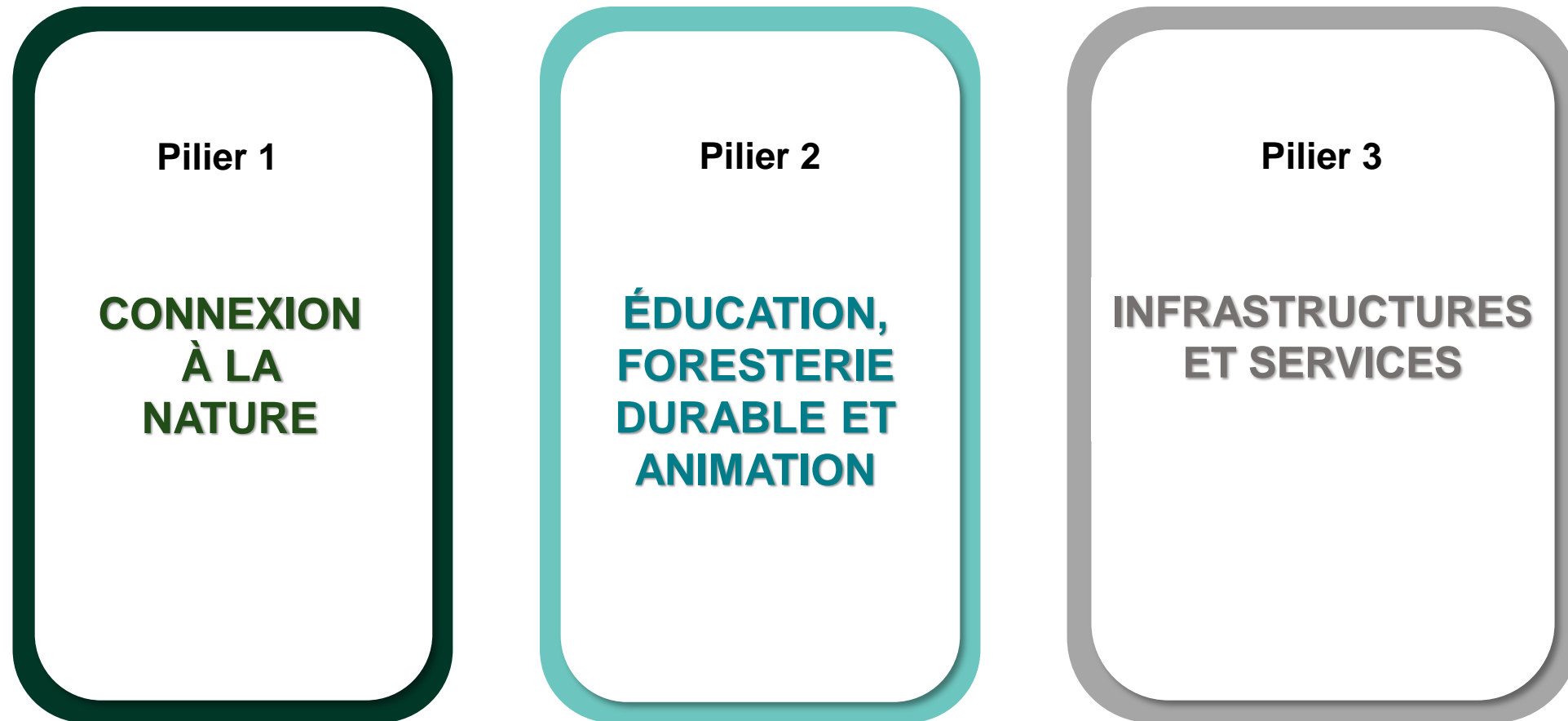


Objectif d'achalandage



Trois piliers de développement du Parc régional de la Forêt Drummond

Le concept général du parc repose sur trois piliers desquels découleront les principaux chantiers à réaliser.



Trois piliers de développement du Parc régional de la Forêt Drummond

CONNEXION À LA NATURE

Ce pilier vise à mettre en place une variété d'activités qui contribuent au bien-être de la population en offrant un contact rapproché et authentique avec la nature :

randonnée, course, raquette, vélo sur piste cyclable, vélo de montagne, vélo sur neige, canot, kayak, pêche, équitation, ornithologie, hébertisme aérien, glissade.

ÉDUCATION, FORESTERIE DURABLE ET ANIMATION

Ce pilier vise à offrir des activités d'animation, de recherche, de formation et de foresterie durable¹

permettant de sensibiliser la population et de protéger le territoire par les activités suivantes :

foresterie durable, événements et expositions, activités guidées, parcours d'interprétation, classes nature, ateliers familiaux, activités de recherche et formation.

INFRASTRUCTURES ET SERVICES

Ce pilier a pour but d'offrir aux utilisateurs du parc des infrastructures et de l'équipement et des services qui créent une valeur ajoutée à leur expérience,

par exemple :

pavillons d'accueil, quai/belvédère, aires de repos/pique-nique, stationnements, affichage et signalisation, blocs sanitaires, entretien et sécurité des sentiers, hébergement (camping, insolite).

1. Voir l'annexe pour la définition de foresterie durable et les implications de celle-ci dans le parc régional.

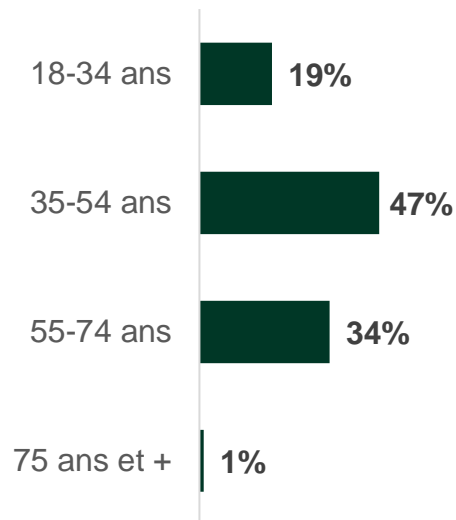
Résultats des consultations publiques

Méthodologie et profil des répondants

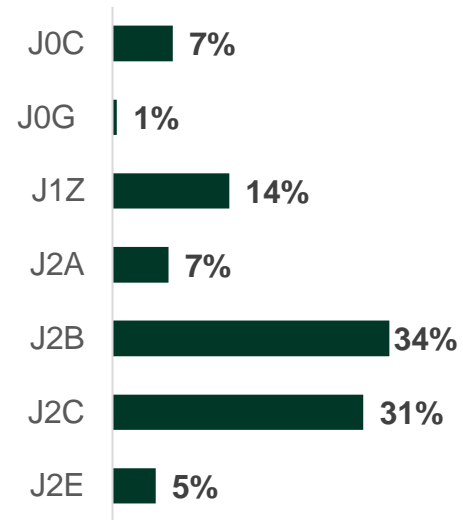
- Compte tenu des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, un sondage Web a été mené du 17 au 23 novembre 2020 afin de connaître l'opinion des citoyens sur les grandes orientations de développement du parc;
- Le questionnaire était d'une durée moyenne de 3 minutes;
- 187 questionnaires valides ont été recueillis dans l'ensemble de la MRC.



Âge des répondants



Provenance des répondants



Une vision pour le développement du Parc régional de la Forêt Drummond

[← RETOUR À LA RECHERCHE D'ARTICLES](#)

La MRC tient une consultation en ligne sur sa proposition de plan directeur 2020-2030

La MRC de Drummond est heureuse de présenter à la population et à ses partenaires les grandes lignes de son plan directeur pour le Parc régional de la Forêt Drummond.

Ce plan, élaboré avec l'aide de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, permettra d'établir les bases du développement et de la mise en valeur de ce territoire unique d'une superficie de près de 20 kilomètres carrés.

La proposition de plan directeur comporte une analyse de la situation du parc régional, notamment en ce qui concerne sa fréquentation et ses clientèles cibles. Elle présente également les enjeux liés à sa mise en valeur ainsi que les piliers sur lesquels reposera son développement au cours des prochaines années.

Consultation en ligne

Après avoir demandé une première fois l'été dernier à la population et à ses partenaires leur opinion par rapport au devenir du parc régional, la MRC considère important de leur présenter les grandes orientations du plan directeur et de recueillir leurs commentaires à ce sujet.

Résultats des consultations publiques

80 %

des personnes sondées considèrent que **la mission représente bien l'idée qu'il se font du parc.**

**Total des « Tout à fait » et « Relativement bien »*

81 % des citoyens sont d'accord avec les principes directeurs de développement

32 % Tout à fait d'accord

49 % D'accord

12 % Peu d'accord

7 % Pas du tout d'accord

83 % considèrent que les piliers de développement sont adéquats

41 % Tout à fait d'accord

42 % D'accord

9 % Peu d'accord

7 % Pas du tout d'accord

Résultats des consultations publiques

Près de la moitié des répondants ont exprimé des souhaits ou des préoccupations particulières en lien avec le plan directeur du parc régional. Voici les principales thématiques qui sont ressorties de leurs commentaires et qui ont été prises en compte dans le développement du plan d'action.

Conserver l'**aspect naturel** du parc et accorder une grande importance à la **faune et à la biodiversité**

Améliorer l'**accès** et favoriser un cadre **libre et gratuit** au territoire

Miser sur la **mise en valeur** et l'**entretien** des infrastructures, des sites et des aménagements de sentier **déjà existants**

Développer des sentiers **équestres** et de **ski de fond**

Demeurer prudent dans le développement afin d'éviter une **surfréquentation** et une **perte de tranquillité**

Favoriser l'**engagement bénévole** dans le cadre du développement du parc

Adopter un mode de **foresterie durable** en respectant les activités récréotouristiques et afin de conserver un **paysage forestier unique**

Faciliter la **cohabitation des différents usages**

Développer un réseau de sentiers de **vélo de montagne** de portée suprarégionale

Favoriser un développement équilibré sur les **deux rives** du parc

Chantiers et plan d'action

Chantiers à mettre en œuvre
Considérations de gestion et de mise en œuvre
Plan d'action



Chantiers : Pilier 1 – Connexion à la nature

Le pilier 1 vise à mettre en place une variété d'activités qui contribuent au bien-être de la population en offrant un contact rapproché et authentique avec la nature

Chantiers

- 1.1 Concevoir une véritable offre de services quatre saisons de **vélo de montagne** de type cross-country et de vélo sur neige;
- 1.2 Poursuivre la mise en valeur de la **boucle** des Érables argentés;
- 1.3 Structurer un réseau de **randonnée estivale et hivernale** : randonnées pédestre et équestre, raquette et marche hivernale;
- 1.4 Créer des **points d'accès et des points de vue vers la rivière** Saint-François pour l'observation de la faune et de la flore ainsi que pour la pêche sportive et les activités nautiques (canot, kayak, etc.);
- 1.5 Aménager le **marais de Canards Illimités Canada** et l'étang du ruisseau noir pour l'interprétation et l'ornithologie;
- 1.6 Étudier la faisabilité de développer un réseau de **sentiers de ski de fond**.

Chantiers : Pilier 2 – Éducation, foresterie durable et animation

Le pilier 2 vise à offrir des activités d'animation, de recherche, de formation et de foresterie permettant de sensibiliser la population et de protéger le territoire.

Chantiers

- 2.1 Définir et entreprendre une stratégie de **foresterie durable**;
- 2.2 Établir des relations avec des institutions de formation du secteur de la **conservation, de la foresterie et d'autres domaines liés**;
- 2.3 Favoriser **l'événementiel et l'animation** (cours-ateliers, expositions, événements) par des aménagements adaptés et en facilitant l'accès au territoire pour différents promoteurs;
- 2.4 Créer des **aménagements fauniques** pour améliorer la biodiversité;
- 2.5 Développer et mettre en œuvre une stratégie **d'interprétation et d'éducation** pour l'ensemble du parc;
- 2.6 Évaluer la possibilité de créer des **zones-tampons et de conservation** pour limiter la pression des activités sur la biodiversité.

Chantiers : Pilier 3 – Infrastructures et services

Le pilier 3 a pour but d'offrir aux utilisateurs du parc des infrastructures et de l'équipement et des services qui créent une valeur ajoutée à leur expérience.

Chantiers

- 3.1 Améliorer les aires de **stationnement** sur les deux rives;
- 3.2 Accroître le nombre d'**aires de repos et d'observation** telles que les aires de pique-nique, de jeux, etc.;
- 3.3 Développer des connexions de **mobilité active** vers les municipalités;
- 3.4 Analyser la mise en place de **pavillons d'accueil et de services** sur chaque rive du parc;
- 3.5 Évaluer la faisabilité d'un **concept d'hébergement** pour le parc (camping, chalet, hébergement insolite, etc.);
- 3.6 Étudier le potentiel d'une **offre locative d'embarcations nautiques**.

Considérations de gestion et de mise en œuvre

Outre les 3 orientations de développement et les 18 chantiers de travail, il nous apparaît important de relever certains éléments à prendre en considération en ce qui a trait à la gestion et à la mise en œuvre du Parc régional de la Forêt Drummond :

- La mise en place de tables de travail sectorielles réunissant les partenaires locaux et régionaux en lien avec certaines activités pratiquées sur le territoire;
- La mise en place **d'ententes de partenariat** de type « partenaires autorisés » avec les organisations, les municipalités et les entreprises qui souhaitent avoir des activités régulières dans le parc de manière à encadrer, à sécuriser et à promouvoir ces activités;
- La mise en place d'une **table d'harmonisation** qui veillera à l'intégrité du territoire : vigilance, sécurité, patrouille, entretien, réglementation, utilisation, etc. Ce comité sera formé des gestionnaires de l'aménagement du territoire et de la sécurité civile (policiers, pompiers) des villes limitrophes et de la MRC;
- La réalisation, dès l'an 1, d'un **plan d'aménagement précis et détaillé** du territoire pour situer les principales activités identifiées dans ce plan directeur;
- Afin que les citoyens de la MRC puissent s'approprier le territoire du parc, ses activités et ses règles d'utilisation, il sera essentiel de développer et de mettre en place une **stratégie de communication** pour que le parc puisse avoir sa propre identité et ses moyens de diffusion : site Web et médias sociaux, activités de communication, etc.

Plan d'action

Le plan d'action définit les principales activités à entreprendre au cours de trois prochaines années afin d'assurer l'atteinte des chantiers du plan directeur.

- À chacune des actions est associée une échelle de coûts qui donne un aperçu de l'ampleur du budget requis pour sa réalisation.

\$	\$\$	\$\$\$
< 60 000 \$	60 000 \$ - 120 000 \$	> 120 000 \$

Plan d'action : Pilier 1 – Connexion à la nature

ACTIONS	2021	2022	2023
1.1 Concevoir une véritable offre de services quatre saisons de vélo de montagne de type cross-country et de vélo sur neige			
Déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ	\$	-	-
Présenter le plan du concept d'aménagement des sentiers	\$	-	-
Obtenir un devis du concept de construction des sentiers	\$	-	-
Réaliser les aménagements des sentiers de la phase 1	\$\$\$...	-
Mettre en place la signalisation et la cartographie (graphique, papier et application mobile)	\$...	-
Acquérir de l'équipement pour l'entretien du réseau	-	\$	-
1.2 Poursuivre la mise en valeur de la boucle des Érables argentés			
Remplacement de trois ponceaux majeurs et autres travaux d'amélioration	\$	-	-
Apport en poussière de pierre dans certaines sections	\$	-	-
Mise en place de signalisation et de cartographie (graphique, papier et application mobile)	\$	-	-

Plan d'action : Pilier 1 – Connexion à la nature

ACTIONS	2021	2022	2023
1.3 Structurer un réseau de randonnée estival et hivernal : randonnées pédestre et équestre, raquette et marche hivernale			
Déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ	\$	-	-
Présenter le plan du concept d'aménagement des sentiers	\$	-	-
Obtenir des devis de construction pour les différents sentiers et secteurs	\$	-	-
Réaliser les aménagements des sentiers des phases 1 et 2	-	\$\$\$	\$\$\$
Mettre en place la signalisation et la cartographie (graphique, papier et application mobile)	-	\$	\$
Acquérir l'équipement pour l'entretien du réseau	-	\$	-
1.4 Créer des points d'accès et des points de vue vers la rivière Saint-François pour l'observation de la faune et de la flore ainsi que pour la pêche sportive et les activités nautiques (canot, kayak, etc.)			
Entreprendre la démarche de caractérisation des circuits-rivières de Canot-Kayak Québec.	\$	-	-
Aménager un site de mise à l'eau pour les sports de pagaie	-	-	\$
Mettre en place la signalisation et la cartographie (graphique, papier et application mobile)	-	-	\$
Présenter le plan du concept de la pointe Wdamôganapskok (Wpk)	\$	-	-

Plan d'action : Pilier 1 – Connexion à la nature

ACTIONS	2021	2022	2023
Obtenir des soumissions pour l'aménagement de la pointe Wpk	\$	-	-
Réaliser l'aménagement de la pointe Signature Wpk	-	\$\$	-
Procéder à des travaux de sécurisation de la falaise de la Pointe-des-Indiens	-	\$\$	-
1.5 Aménager le marais de Canards Illimités Canada et l'étang du ruisseau noir pour l'interprétation et l'ornithologie			
Réaménager les ouvrages du marais Canards Illimités Canada et interprétation	-	\$\$	-
Aménager l'étang du ruisseau noir pour l'accès, l'observation et l'interprétation	-	-	\$\$
1.6 Étudier la faisabilité de développer un réseau de sentiers de ski de fond			
Étudier le développement d'un potentiel réseau de sentiers de ski de fond	-	-	\$

Plan d'action : Pilier 2 – Éducation, foresterie durable et animation

ACTIONS	2021	2022	2023
2.1 Définir et entreprendre une stratégie de foresterie durable.			
Poursuivre les travaux d'aménagement forestier		-	
Réaliser le rapport de calcul de possibilité forestière	\$	-	-
Réaliser de nouveaux plans d'aménagement forestier	-	\$	-
2.2 Établir des relations avec des institutions de formation du secteur de la conservation, de la foresterie et d'autres domaines liés			
Développer et entretenir des contacts avec les institutions		-	
Rendre disponible le parc régional pour la tenue de formations par les institutions		-	
Développer et entretenir des contacts avec des groupes de recherche		-	

Plan d'action : Pilier 2 – Éducation, foresterie durable et animation

ACTIONS	2021	2022	2023
2.3 Favoriser l'événementiel et l'animation (cours-ateliers, expositions, événements) par des aménagements adaptés et en facilitant l'accès au territoire pour différents promoteurs			
Développer et entretenir des contacts avec les différents promoteurs		-	
Rendre le parc régional disponible pour la tenue d'événements		-	
Développer un cahier des charges pour la tenue d'événements		-	
2.4 Créer des aménagements fauniques pour améliorer la biodiversité			
Étudier les possibilités et champs d'intervention (Fondation de la faune ou autre)	\$	\$	\$
Créer des aménagements en collaboration avec les programmes, institutions, etc.	\$	\$	\$
2.5 Développer et mettre en œuvre une stratégie d'interprétation et d'éducation pour l'ensemble du parc			
Étudier la mise en place d'un concept général d'interprétation	-	-	\$
2.6 Évaluer la possibilité de créer des zones-tampons et de conservation pour limiter la pression des activités sur la biodiversité			
Réaliser un diagnostic des activités, des infrastructures et des composantes du parc	-	-	\$

Plan d'action : Pilier 3 – Infrastructures et services

ACTIONS	2021	2022	2023
3.1 Améliorer les aires de stationnement sur les deux rives			
Réaménager le stationnement de la boucle des Érables argentés	\$\$	-	-
Réaménager le stationnement de la halte Saint-Bonaventure	-	-	\$\$
Aménager le stationnement du site de mise à l'eau	-	-	\$
Aménagement d'un stationnement au rond-point du Sanctuaire	-	-	\$\$
3.2 Accroître le nombre d'aires de repos et d'observation telles que les aires de pique-nique, de jeux, etc.			
Bonifier et faire évoluer les différentes aires de repos et d'observation	\$	\$	\$
Étudier les montages budgétaires des différents projets afin de dégager des sommes		-	

Plan d'action : Pilier 3 – Infrastructures et services

ACTIONS	2021	2022	2023
3.3 Développer des connexions de mobilité active vers les municipalités (pédestre, cyclable, etc.)			
Étudier une potentielle connexion directe entre Saint-Majorique et la Route Verte	-	-	\$
3.4 Analyser la mise en place de pavillons d'accueil et de services sur chaque rive du parc			
Débuter la réflexion sur un potentiel pavillon d'accueil sur la rive est	-	-	\$
Débuter la réflexion sur un potentiel pavillon d'accueil sur la rive ouest	-	-	\$
3.5 Évaluer la faisabilité d'un concept d'hébergement pour le parc régional (camping, chalet, hébergement insolite, etc.)			
Débuter la réflexion sur la pertinence d'une potentielle offre d'hébergement	-	-	\$
3.6 Étudier le potentiel d'une offre locative d'embarcations nautiques			
Débuter la réflexion sur la pertinence d'une potentielle offre de location d'embarcations	-	-	\$

ANNEXES



Photo: Christian Noël

Portrait du territoire : de multiples usages – HYPOTHÈSES DE CALCUL

Plusieurs activités sont pratiquées dans le Parc régional de la Forêt Drummond. On estime la **fréquentation à 75 000 visites-personnes annuellement** sur le territoire. Alors que certaines sont bien quantifiées, d'autres ne permettent pas d'avoir un portrait juste. Dans ces cas, nous avons dû estimer l'achalandage à partir d'estimations. Les hypothèses de ces estimations sont présentées ci-dessous :

- Sur la rive ouest, des comptages ont recensé **22 869 piétons** dans les sentiers de la Forêt Drummond (secteur Saint-Majorique-de-Grantham) et **8 570 cyclistes**¹;
- Sur la rive est, on estime à 20 000 le nombre de piétons de passage à la **boucle des Érables argentés**². On y compte également 10 576 passages cyclistes³;
- Le Parc Aventure Drummond (PAD) a accueilli 19 171 visiteurs en 2019. De ce nombre, 13 586 ont fréquenté le parcours Arbre en Arbre;
- PAD, qui assume également l'entretien des sentiers hivernaux dans le secteur, a accueilli 5 582 visiteurs en 2019. Ceux-ci se répartissent ainsi :
 - Sentiers de vélo sur neige : 397 entrées;
 - Sentiers de raquette : ~500 entrées (données exactes non disponibles);
 - Glissade sur tube : ~2 000 entrées (données exactes non disponibles);
- Le Ranch S. Martin, adjacent au parc, a développé de nombreux sentiers équestres. Ce dernier accueille **20 à 30 cavaliers par jour** tout au long de l'année et est l'hôte de 3 événements rejoignant environ 90 personnes. Ainsi, il estime à 8 590 passages sur les sentiers par année⁵.

1. Réseau Plein air Drummond.. Rapport annuel 2018 et 2019.

2. Estimation du coordonnateur du parc régional .

3. BC2. (2017). Étude sur le développement de l'offre de plein air.

4. MFFP. (2019). *Statistiques de Chasse et de piégeage*

5. Ranch S. Martin

Définition de la foresterie durable envisagée au Parc régional de la Forêt Drummond

La définition de la foresterie durable envisagée au Parc régional de la Forêt Drummond s'inscrit dans une vision de développement des activités forestières étroitement liées aux activités récréatives et touristiques déjà en place. L'objectif de la stratégie de foresterie durable est de développer un milieu forestier unique, attractif et résilient.

Ce modèle de foresterie durable est d'intérêt pour le parc régional et n'est pas un modèle de foresterie commerciale intensive. Il s'agit davantage de mettre en œuvre et de privilégier un mode d'aménagement forestier variant les types de prescriptions sylvicoles afin de maximiser la diversité des peuplements forestier et les variétés floristiques et fauniques, tout en tenant compte des activités récréotouristiques.

La stratégie de foresterie durable implique une diversité de traitements et d'intensité visant à générer une structure et une composition forestière variée, notamment pour :

- la diversification des habitats et des dynamiques biologiques;
- l'accroissement de la richesse et de la diversité faunique et floristique;
- l'amélioration de la résilience de la forêt face aux changements climatiques;
- le développement d'un espace aux ambiances forestières variables.

Le **rythme ciblé est également évalué à environ 25 ha annuellement par secteur, bref à un rythme de plus ou moins 0,25 km² annuellement sur près de 20 km²**, ce qui est bien en dessous des superficies de rotation traditionnelle sur 70 ans. La stratégie forestière permet la cohabitation avec les activités récréotouristiques. Ces dernières sont davantage concentrées le long du corridor de la rivière Saint-François, qui représente environ 25 % de la superficie du territoire. Ces secteurs auront donc des interventions sylvicoles minutieusement adaptées. Les interventions sylvicoles permettent, en plus de générer des revenus pour le parc régional, de maintenir à niveau les infrastructures de chemins forestiers en bon état.